Neuchâtel · 195me année — Un numéro 10 centimes — No 133 (8 pages) — Lundi 12 juin 1933

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile . .	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178.

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES
Canton, 10 c. *le millimètre* (minimum 1 fr.). Mortuaires 14 c. Tardifs 30, 40 et 50 c. Réclames 30 c., minimum 4.50.
Suisse, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 20 c., min. 8.—. Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.—), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7 80.

A propos d'économie

M. Roosevelt en proie à de vives attaques

au parlement américain

WASHINGTON, 11 (Havas). — M. Roosevelt a transmis au Congrès une série d'ordres exécutifs, en vue d'une réforme des organismes gouvernementaux, qui permettrait de réaliser une économie d'environ 25 millions de dollars. Cette réforme porterait notamment sur la suppression du bureau de la prohibition, l'abolition du Shipping-Board, dont les attributions seraient transférées au département du commerce, et la constitution d'un organisme unique de toutes les commandes du gouvernement.

Le débat a été particulièrement mouvementé, jusqu'à devenir presque dramatique à certains moments. Le sénateur républicain Robinson a été particulièrement violent. Il a accusé M. Roosevelt de ne pas oser se séparer de MM. Woodin et Norman Davis, par égard pour la banque Morgan. Il a ajouté que, si le président cherchait, comme il avait été question, a ajourner le Congrès, ce n'était que parce que cet ajournement lui permettrait d'accepter une réduction des paiements de la Grande-Bretagne à la prochaine échéance des dettes. M. Morgan, a-t-il ajouté, désire l'abolition des dettes de guerre et la trésorerie est consentante.

Sur la scène de Mézières

Le théâtre du Jorat célèbre ses 25 ans en jouant un drame de René Morax

MÉZIÈRES, 11. — En présence de cinq conseillers fédéraux, dont le président et le vice-président de la Confédération, des représentants du monde des lettres, de la musique, des arts et de la politique, a été fêté samedi après-midi, à Mézières, le 25me anniversaire de la fondation du théâtre du Jorat, qui jouait un nouveau drame en quatre actes, de M. René Morax, « La terre et l'eau », avec chœurs et chansons de M. Gustave Doret, décors de M. Jean Morax.

Au cours de la réception traditionnelle qui suivit, dans la prairie attenante au théâtre, M. Gaston Bridel, président de la société du théâtre du Jorat, a salué et remercié les hôtes officiels et brièvement caractérisé l'œuvre du théâtre pendant les 25 années de son existence.

M. Schulthess, président de la Confédération, a dit le mérite de M. René Morax, qui fête ces jours-ci son 60me anniversaire, de M. Gustave Doret, qui n'a pu assister à la fête pour cause de maladie, et de tous les collaborateurs à l'œuvre, source d'idéal et d'art suisses.

Bombes et agressions

Un dimanche agité en Autriche

Vienne proclame une fois de plus sa volonté d'indépendance et son hostilité au troisième Reich

Des déclarations de M. Dollfuss à Londres

LONDRES, 12. — A son arrivée à Londres, le chancelier autrichien Dollfuss a déclaré au représentant de l'agence Reutter : Depuis 400 ans, l'Autriche constitue un centre de civilisation européen pour les peuples de l'Europe orientale. Par son sort, elle est également liée à la grande nation allemande. Celle-ci s'en prévaut pour réclamer l'union politique et économique des deux pays. Nous, Autrichiens, ne croyons pas que la question allemande puisse être simplement résolue par l'adjonction au Reich du pays relativement petit en étendue que représente l'Autriche.

Une charge à fond contre le chancelier Hitler...

KREMS, 12. — Le prince Starhemberg, prenant la parole au cours de la grande manifestation de la «Heimwehr», a déclaré: « Nous repoussons de la façon la plus formelle l'idée d'être considéré par qui que ce soit comme des Allemands de second ordre. Pendant des siècles, l'Autriche a combattu en faveur de la culture germanique, tandis que ces messieurs du dehors ne poursuivaient de tout temps qu'une mesquine politique prussienne. La forme définitive de la lutte du peuple allemand en vue de son unité n'émanera pas du troisième Reich. Nous sommes fermement résolus à sévir aussi bien contre le danger hitlérien que contre la terreur rouge. Par dessus le troisième Reich, par-dessus toutes ces utopies viendra le jour où l'Autriche sera rebâtie sur la base du germanisme tout entier. Déjà de nombreux milieux tournent les yeux de notre côté et attendent le jour où le troisième Reich s'effondrera. »

... et qui a des suites tumultueuses

A l'issue de la manifestation, à laquelle participèrent 5000 membres du Heimatschutz, le prince Starhemberg, chef de l'organisation, s'est rendu à la tête d'une compagnie d'assaut dans une autre localité.

Des collisions se produisirent au passage de diverses petites localités. Un foyer ouvrier fut pris d'assaut, sous prétexte que des coups de feu avaient été tirés d'une fenêtre. D'autres rencontres eurent lieu avec des nationaux-socialistes et plusieurs personnes furent légèrement blessées.

Double explosion criminelle près de Graz

GRAZ, 12 (B.C.V.). — Samedi, à 22 h. 45, deux engins ont fait explosion à l'entrée du village de Kirchdorf, près de Bruck sur la Mur. Une cloison sauta et des planches obstruèrent la route.

L'explosion venait à peine de se produire qu'arrivait sur les lieux une automobile dans laquelle se trouvait M. Rintelen, gouverneur de Styrie, revenant d'une manifestation tenue à Bruck. Divers indices font penser que l'on se trouve en présence d'un attentat, car une automobile a été vue à quelque distance du lieu de l'explosion. On ne possède aucune trace des agresseurs.

Le retour à l'uniforme de 1914

VIENNE, 12 (B.C.V.). — La journée de dimanche a revêtu une importance historique pour l'armée autrichienne puisque, pour la première fois, les troupes fédérales ont porté à nouveau l'ancien uniforme militaire.

(Voir la suite en quatrième page)

Un mot qui caractérise une époque

(Correspondance spéciale)

« BANKSTERS »

C'est de ce terme que l'Américain désigne les flibustiers de la finance, responsables de tant de folies et de ruines

Le terme de gangster a été si fortement répandu en Europe par la presse, le livre et le film, qu'il a presque reçu ses papiers de naturalisation. Aussi, le jeu de mot qui sert de titre à cet article et qui, de l'autre côté de l'Atlantique, désigne couramment les banquiers et Wall Street, est-il aussi compréhensible, aussi valable, aussi typique à Paris qu'à New-York.

Gangster, Bankster !

Ce rapprochement en dit long sur l'état d'esprit du peuple américain à l'égard de ses financiers. Il n'est pas né sous la plume d'un humoriste, d'un satirique, d'un pamphlétaire. Il ne provient pas d'une trouvaille heureuse d'un orateur, indigné, inspiré. Il s'est formé d'une manière anonyme, obscure et spontanée, dans la masse et, un jour, a éclaté sur toutes les lèvres comme une formule lapidaire, cruelle, répondant exactement au sentiment général.

Tour à tour, et selon les vicissitudes politiques, on a détesté, aux Etats-Unis, les Espagnols, les Mexicains, les Allemands, les Japonais, mais je ne crois pas que, jamais, la foule ait éprouvé envers les ennemis étrangers une aversion, une révolte aussi profondes, aussi lourdes, aussi rigoureuses que celles qu'elle ressent à l'heure actuelle contre les maîtres déchus et les augures trompeurs de Wall Street.

C'est la réaction inévitable, farouche et sans merci qui s'empare de gens bercés de magnifiques espérances, grisés de gains énormes et faciles, à qui l'on avait promis des succès toujours plus grands, une fortune accrue sans cesse ni fin et qui, soudain, au lieu de se trouver juchés sur les montagnes d'or auxquelles ils croyaient comme à une Bible nouvelle, se trouvèrent assis sur des monceaux de papiers de valeurs.

Il fut un temps, si proche encore et qui semble si lointain, où Wall Street rayonnait de l'Atlantique au Pacifique, des frontières glacées du Canada aux ardents rivages du Mexique, comme une source de fabuleuse prospérité. Ses agents pénétraient partout, persuadaient chacun. La radio enfonçait le coin dans les régions les plus lointaines. Les professeurs de Philadelphie et les stars d'Hollywood spéculaient. Les employés et les bas fonctionnaires jouaient. Les cow-boys du Texas et les grands avocats achetaient les mêmes titres. Les fermiers hypothéquaient leurs terres pour profiter de la hausse.

On entendait, dans le métro, un livreur de 16 ans dire à un cireur du même âge : « J'ai acheté aujourd'hui cinq actions de mines ». Et l'autre de lui répondre : « Et moi trois actions de pétrole ». Tout le monde gagnait, et remettait ses bénéfices dans ce jeu rapide, favorable, excitant, bien fait pour un peuple qui aime par dessus tout les coups d'audace, qui, merveilleusement optimiste et jeune, croit à sa chance et à son étoile, et qui ne respire bien que dans le risque heureux. Ainsi, par mille antennes brutales ou subtiles, aidé par la fièvre de l'époque et le tempérament de la nation, Waal Street avait aspiré, comme une ventouse gigantesque, les biens et l'espérance du pays tout entier.

On émettait des actions à tour de bras, on inventait chaque jour cent affaires nouvelles. Les titres montaient, montaient. Il y avait quelque chose de sportif, d'enivrant dans cette réussite perpétuelle.

Quand le plus prodigieux organisme qu'aient encore fabriqué les hommes pour attirer les capitaux se détraqua brusquement, il y eut en Amérique une stupeur qui attaqua les réserves morales et quasi religieuses des speculateurs ingénus plus gravement encore que leurs intérêts matériels.

On a calculé, me disait un homme d'affaires de Détroit, que les banques ont pris au public américain 25 milliards de dollars pour rien. Cette somme fabuleuse représente des actions, des titres, des obligations qui n'ont plus aucune espèce de valeur. Vous pouvez vous imaginer ce que cela comporte de ruines, de faillites, de fureur sourde contre ceux qui, consciemment ou non, firent ce bluff sans précédent.

« Nous avons l'impression qu'aurait un brave homme fier de sa femme et de ses enfants, confiant dans sa fortune et qui, tout à coup, au retour d'un voyage, apprendrait que son épouse s'est enfuie avec le prêtre et que ses filles et ses fils l'ont quitté après avoir cambriolé la caisse. Nous restons là stupides, ahuris, déroutés. Nous ne comprenons pas encore. Il n'y a que Roosevelt qui puisse nous tirer de là. Vous avez vu qu'il n'est pas tendre pour les banquiers. »

En effet, M. Mitchell, président de la National City Bank, était sous les verrous. M. Harriman, président de l'un des plus vastes trusts bancaires, se faisait donner des certificats médicaux pour éviter la prison et allait se faire juger, porté sur un brancard.

Wall Street a payé cher ses années triomphales. Dans tout New-York, où, pourtant, on trouve à chaque pas les stigmates de la misère et de la débâcle, il est peu de rayons aussi éprouvés, aussi franchement tristes que le quartier célèbre, peuplé de banques, d'offices d'avocats, d'avoués, de bureaux de coulissiers et d'agents de change.

C'est là que se masse et se hérisse le bloc le plus compact des gratte-ciel de Manhattan. C'est là que le soleil ne pénètre jamais dans les rues, entre les maisons trop hautes.

Mais quand la fureur du jeu, la violence de l'agio animaient ces bâtisses immenses, quand par mille fils couraient les ordres, quand une armée de commis faisaient crépiter les machines à chiffres, il y avait une sorte de dévorante grandeur dans ces cathédrales de la spéculation. J'ai passé plusieurs heures dans quelques-unes de ces cellules. Les halls des banques étaient pareils à des cimetières. Dans les offices, les employés bâillaient. Au pied des gratte-ciel, des files de jeunes gens, bien habillés et sans travail, regardaient les fenêtres du Stock Exchange, comme s'ils espéraient y voir surgir des signes miraculeux. Les bureaux, munis de 120 lignes téléphoniques et des mécanismes les plus prompts et plus raffinés, étaient des lieux de conversation.

Joseph KESSEL.

(Reproduction, même partielle, interdite.)

La signature du pacte à quatre au Palazzo Venezia à Rome

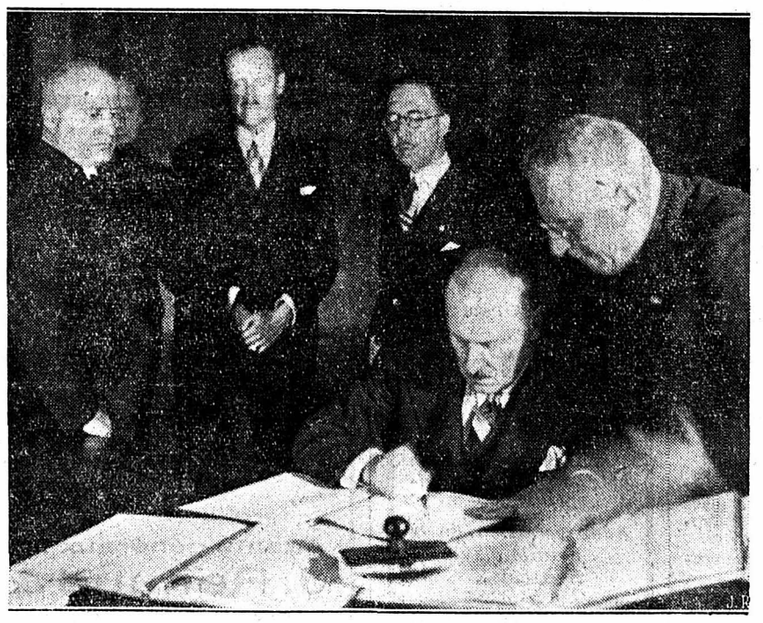

M. de Jouvenel, ambassadeur de France à Rome, signe le pacte. Debout, de gauche à droite : M. Mussolini, M. von Hassel, ambassadeur d'Allemagne à Rome, et M. Suvich, sous-secrétaire d'Etat italien.

L'ÉCHÉANCE DU 15 JUIN

Washington adresse aux Etats débiteurs une note qui forme un relevé

WASHINGTON, 11. — Un communiqué officiel annonce que le gouvernement des Etats-Unis a envoyé à la France, à la Belgique, à la Pologne, à la Hongrie et à l'Esthonie, une note déclarant qu'il s'attend au paiement de l'échéance du 15 décembre dernier, qui n'a pas été effectué par ces puissances, ainsi qu'au paiement des sommes venant à échéance le 15 juin.

Des notes semblables, mais rappelant simplement que le gouvernement des Etats-Unis compte que l'échéance du 15 juin sera acquittée, ont été adressées aux puissances débitrices qui n'ont pas fait défaut le 15 décembre.

Les intentions probables de Londres

LONDRES, 11. — Le gouvernement anglais a reçu la note lui rappelant ses obligations à l'égard des Etats-Unis. La note ajoute que la clause requérant un préavis de 30 jours de la part des débiteurs qui voudraient exercer leur droit de payer en valeurs d'Etat américaines est abolie.

On estime à Londres que l'offre du cabinet britannique transmise à Washington comporte le paiement immédiat de sommes approchant de deux millions de livres sterling.

Le gouvernement britannique suggérerait un paiement partiel de l'échéance ou le paiement intégral en argent métal.

La majorité des ministres est engagée sur la voie d'un manquement partiel ou total aux obligations contractées aux termes de l'accord Baldwin : manquement partiel si l'Amérique accepte le principe du versement d'une fraction de la somme due, manquement total si le gouvernement de Washington se croit obligé de se montrer intransigeant envers ses débiteurs.

Le gouvernement fera connaître sa décision mardi à la Chambre des communes.

L'Italie adopterait une attitude analogue à celle de l'Angleterre, en versant 500,000 dollars ou un million, alors que son échéance se monte à 12,300,000 dollars pour le principal et 1,235,000 dollars pour les intérêts.

Pour sauver l'honneur

LONDRES, 12 (Havas). — Le bruit court dans les cercles politiques que la communication américaine dont le gouvernement vient de prendre connaissance accepterait le principe d'un versement symbolique, suggéré par l'Angleterre, pour faire face à l'échéance du 15 juin en sauvant l'honneur.

A la gloire de la fleur

Malgré la pluie les narcisses ont été brillamment fêtées à Montreux

(De notre envoyé spécial)

Il est relativement aisé de réussir une fête si l'on a le soleil pour soi. Attendre le succès malgré l'averse serrée et insistante témoigne d'une science et d'une ténacité autrement remarquables. Or, c'est à quoi sont parvenus hier les organisateurs de la fête des narcisses de Montreux, qui firent applaudir sous une pluie impitoyable le plus gracieux cortège fleuri.

Telle est la réputation de ce spectacle qu'en dépit des nuages menaçants, une foule amie et fidèle prit le chemin de l'élégante cité lémanienne.

Après de premières averses matinales, il fallut bien se rendre compte vers midi que la pluie « s'installait ». Mais les décorateurs et les fleuristes montreusiens démontrèrent victorieusement qu'ils étaient armés pour triompher des plus mauvaises conditions. Sur un rideau de brumes chargées d'eau — la moins flatteuse des toiles de fond — ils firent défiler des créations, aussi riches qu'originales.

On ne saurait entrer ici dans le détail des chars fleuris qui composaient le cortège. Moins par les qualités de chacun d'eux que par l'aspect d'ensemble, ils dégageaient une impression de distinction et de bon goût, qu'on a rarement rencontrée ailleurs à un degré si élevé. La présente saison, aussi, par le choix de fleurs qu'elle offre, apporte aux créateurs des chars un concours inestimable. Sans doute le coup d'œil eût-il été féerique sous un rayon de soleil ; mais les organisateurs, en prouvant qu'ils savaient tenir tête à la crise et à la pluie, ont donné une preuve d'énergie et de science qui leur vaut de légitimes satisfactions.

...c ...h.

Tout un chaos en Espagne

A la recherche éperdue d'un gouvernement

Les parlementaires pressentis se dérobent les uns après les autres

MADRID, 11 (Havas). — Au cours de son entretien avec le président de la république, M. Prieto a mis celui-ci au courant de la décision du groupe socialiste, qui a refusé la collaboration avec les radicaux. Le président a confirmé sa confiance à M. Prieto, et l'a chargé de former un cabinet s'appuyant sur la même majorité que le cabinet Azana.

Après avoir consulté ses amis politiques, M. Prieto a cependant renoncé à former le cabinet.

Le président de la république a fait appeler M. Lerroux, radical, et MM. Albornoz, Domingo, Francesco Barnes et Gordon Ordax, radicaux-socialistes.

M. Albornoz a déclaré que les radicaux-socialistes considèrent la participation des socialistes à un gouvernement de gauche comme absolument indispensable.

M. Prieto a expliqué aux parlementaires socialistes que l'attitude du président de la république lui était apparue comme incompatible avec sa mission constitutionnelle, et les conditions qu'il posait à la formation d'un cabinet Prieto comme humiliantes.

M. Marcelino Domingo a été chargé de constituer le ministère.

C'était la troisième tentative, mais M. Domingo a bientôt renoncé à former le gouvernement.

On revient à M. Azana

MADRID, 12 (Havas). — M. Azana a été chargé de former le gouvernement. Le président du conseil démissionnaire commencera ses démarches lundi matin.

Treves, chef antifasciste, meurt à Paris

PARIS, 11 (Havas). — M. Claude Treves, ancien député de Milan, proscrit, à Paris depuis novembre 1926, directeur de la « Liberta », organe de la concentration antifasciste italienne, leader du parti socialiste italien, est mort subitement cette nuit, à 3 heures, terrassé par une angine de poitrine.

Dans la soirée, il avait présidé une cérémonie de commémoration du neuvième anniversaire de la mort de Matteotti, et avait pris la parole sans donner signe d'aucune fatigue.

Treves était né le 24 mars 1869. Il avait siégé pendant vingt ans au parlement italien, où il avait acquis une place de premier ordre. Il avait été directeur du « Tempo », de l'« Avanti », de la « Giustizia » et co-directeur de la « Critica sociale ». Il était président de l'association des journalistes antifascistes émigrés.

Pour la paix économique

Aujourd'hui s'ouvre la conférence de Londres

Le plan des travaux est minutieusement élaboré

LONDRES, 11. — La conférence qui s'ouvrira lundi après-midi, siégera vraisemblablement chaque jour, de 11 à 18 heures. La procédure de travail n'est pas encore définitivement fixée, mais il est probable que les suggestions formulées pendant le débat seront examinées et confrontées par le secrétariat de la conférence, et les résolutions déposées seront rédigées en conformité.

Le programme préliminaire établi par le comité des experts prévoit la constitution de deux ou trois principales commissions, qui désigneront elles-mêmes, s'il y a lieu, des sous-commissions pour l'examen des questions particulières. Mais on s'efforcera, cependant, de ne pas créer un appareil trop embarrassant.

Une partie des délégués suisses est déjà partie pour Londres

BERNE, 11. — Une partie de la délégation suisse à la conférence économique mondiale, ayant à sa tête M. Stucki, directeur de la division du commerce au département de l'économie publique, est partie samedi pour Londres. M. Schulthess, président de la Confédération, ne partira pour l'Angleterre que dans le courant de la semaine.

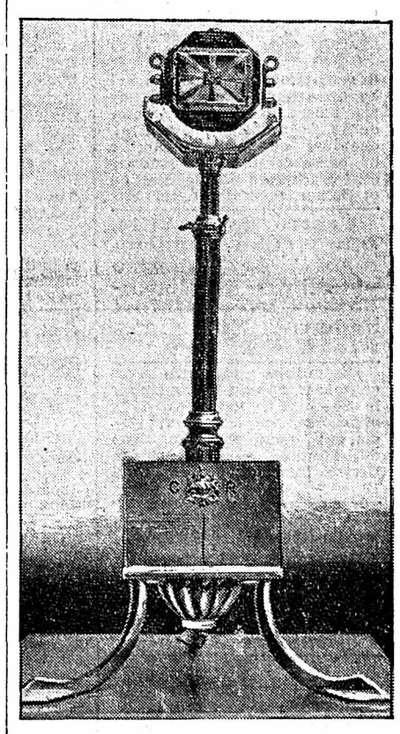

C'est par ce microphone en or que s'ouvre aujourd'hui la conférence économique mondiale et c'est le roi d'Angleterre qui va prononcer le discours d'ouverture.

M. AVENOL,
secrétaire général de la S. d. N., est également secrétaire général de la Conférence de Londres

Vous trouverez...

En 3me page :
Les avis officiels, enchères publiques, vente et achat d'immeubles.

En 4me page :
Les sports de dimanche.

En 5me page :
Parlons français. — Notre conte: Le parfum. — Le Synode jurassien à la Neuveville. — Vos loisirs.

En 6me page :
Lettre de Paris : la question du protectionnisme. — Un discours de M. Schulthess au congrès des arts et métiers. — Le journal d'Hitler interdit en Autriche. — Une fabrique de celluloïd saute aux Etats-Unis.

En 8me page :
A Neuchâtel et dans la région.
Un incendie à Grandcour.

AVIS

☞ Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer ; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse ; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration
de la
Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

LOGEMENT DE 2 CHAMBRES ET DÉPENDANCES à louer à preneur qui se chargerait du service de la maison. Etude G. Etter, notaire.

PESEUX

Pour le 24 juin, dans maison moderne, quartier tranquille, tout près du tram, logements de trois chambres, salle de bains, chauffage central, jardin, 80, 87 et 90 fr. Etude J.-P. Michaud, avocat et notaire, Colombier.

A remettre appartements de trois, quatre et cinq chambres et dépendances, situés à la rue du Concert. — Etude Petitpierre & Hotz.

Pour le 24 juin,

LOGEMENT

donnant sur terrasse, trois chambres, cuisine, etc., tranquillité et soleil ; s'adresser « Vue choisie », 1er étage, Gratte-Semelle 15.

Faubourg de l'Hôpital, à remettre à de très favorables conditions, appartement de cinq chambres et dépendances. Etude Petitpierre et Hotz.

Chaumont

A louer chalet confortablement installé. Téléphone. S'adresser à P. Attinger, Ermitage, Neuchâtel. c.o.

Appartement de trois chambres et dépendances à remettre dans le haut de la ville. Prix très avantageux. Etude Petitpierre et Hotz.

Pour le 24 juin ou époque à convenir, à louer au

Fbg de l'Hôpital

dans maison de maître, superbe appartement ensoleillé, de six pièces, tout confort moderne, chauffage central, chambre de bonne, chambre de bains et toutes dépendances. S'adresser Etude Baillod et Berger, Pommier 1, tél. 155.

Centre de la ville, à remettre appartement de quatre chambres et dépendances avec confort moderne. Etude Petitpierre & Hotz.

Disponibles : logement trois chambres, rue du Seyon ; pour le 24 juin : logement deux chambres, rue du Seyon ; logement deux chambres, rue des Moulins. — S'adresser à Ulysse Renaud, gérant, Côte 18.

A remettre à proximité de l'Université, appartement de cinq chambres. Serait aménagé au gré du preneur. — Etude Petitpierre & Hotz.

Dans maison de toute tranquillité

en ville et au soleil, superbe logement de cinq pièces avec nombreuses dépendances, chambre de bonne non mansardée. Bain, eau chaude sur évier, chauffage central, terrasse et balcon, buanderie et séchoir fermé. Demander l'adresse du No 993 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

Monruz

A louer dans villa, pour date à convenir, beau logement de trois chambres, confort, garage. S'adresser à A. Aubert, rue de Monruz 9.

Valangin

Pour tout de suite ou époque à convenir, à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et toutes dépendances. Remis à neuf. — S'adresser à H. Kohler, Valangin. c.o.

Rue Matile
Maison familiale

neuve, de cinq chambres, jardin et vue, ainsi que logement de quatre chambres, toutes dépendances et jardin, à louer tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser à J. Malbot, Fontaine André 7.

PESEUX

A louer pour le 24 septembre, beau logement de trois chambres, deux chambres hautes habitables, terrasse, jardin. Belle situation. S'adresser à Ami Roquier, les Prises, Peseux.

Pressant

Beau logement de trois pièces avec tout confort, loggia et jardin sur le quai, à louer pour tout de suite ou époque à convenir. S'adresser Stade 6, rez-de-chaussée, à gauche. — Téléphone 43.90 ou Etude Bourquin.

CHAMBRES

Chambre confortable, avec ou sans pension. Evole 13, 1er.

Belle grande chambre. — Moulins 38, 3me à gauche.

Chambre avec ou sans pension. Râteau 1, 1er à gauche.

PENSIONS

Nous cherchons, pour garçons de Berne désirant apprendre la langue française pendant leurs vacances, quelques

familles de la campagne

qui les prendraient en pension. Offres et conditions au Bureau d'orientation professionnelle, Neuchâtel.

On cherche

séjour de vacances pour un garçon de 14 ans ½ dans famille de professeur ou pensionnat ne parlant que le français. Nourriture simple et saine est exigée. — Faire offres à Mme M. Hirt, Kirchbühl, Berthoud (Berne).

On louerait pour

séjour d'été

dans belle propriété une chambre pour deux personnes. Vue très étendue, jardin ombragé, bonne pension. — On prendrait aussi jeunes gens suivant les écoles. Vie de famille. — Demander l'adresse du No 225 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande pour le 24 juin un

logement

deux pièces, au soleil. Adresser offres écrites à R. G. 220 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite,
CHAMBRE NON MEUBLÉE
Adresser offres écrites à D. B. 201 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour tout de suite

jeune fille

pour aider aux travaux du ménage. Offres avec références et photos sous chiffres O. F. 2022 B. à Orell Füssli-Annonces, Berne.

On demande une

fille de cuisine

forte et robuste. Entrée: date à convenir. S'adresser à l'Hôtel de la gare, Auvernier.

Ingénieur-technicien

(de nationalité suisse ou française, connaissant la langue allemande) ayant connaissance de la fabrication des appareils électriques (T. S. F., etc.) et bien au courant des TRAVAUX DE BOBINAGE est cherché comme

vendeur

pour la France (la représentation pourrait éventuellement être confiée). Prière d'envoyer des offres détaillées sous chiffre JH. 18007 Z. aux Annonces-Suisses S. A., Zurich. JH. 18007 Z.

Fabrique produits chimiques cherche

représentants

pour visiter cafés, hôtels, cliniques, etc., appareil breveté, gros succès, Ecrire Sevox S. A., case Plainpalais, Genève.

Situation

Jeune homme, ayant des capacités en affaires, et possédant petit capital, est demandé dans entreprise. — Offres manuscrites avec certificats et recommandations à S. O. 222 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

jeune fille

robuste, en santé, à Neuchâtel, pour tenir un ménage et aider à la fabrique. Bons soins ; place stable bien rétribuée.

Adresser offres écrites à H. M. 808 au bureau de la Feuille d'avis.

AIDE

Garçon de la place, honnête et soigneux est demandé tout de suite pour aider au commerce. Maison Berthoud, 19, Faubourg de l'Hôpital, de 13 h. 30 à 14 heures.

Jeune ménage à la campagne cherche

jeune fille

15-16 ans, pour s'occuper d'une fillette et aider au ménage. — S'adresser à Marius Jaquenod, Bellerive (Vully).

On demande un bon

plâtrier--peintre

et un

peintre

Entrée immédiate. S'adresser à Ferdinand Olivier, entrepreneur, Auvernier.

Bureau de
placement et de renseignements
pour l'étranger
Promenade Noire 10

Ouvert tous les jours de 10 h. à midi.

DEM. D'EMPLOIS

PERSONNE

de toute moralité et capable, cherche occupation, grande habitude des malades et des enfants, irait dans œuvre ou famille, ferait aussi le ménage auprès de personne seule; prétentions modestes, références et certificats à disposition. Ecrire sous H. S. 221 au bureau de la Feuille d'avis.

On désire placer une

jeune fille

de 16 ans dans une famille, comme volontaire, pour apprendre la langue française. Vie de famille désirée. Faire offres à M. A. Hofer, Berne, Kyburgstrasse 1.

Jeune garçon

hors des écoles, cherche place où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française.

Gottlieb Wenger, Breitengasse, Granges (Soleure).

On demande une quinzaine
d'ouvriers de vigne
pour les attaches, soit à tâche ou à l'heure. Travail soigné. Faire offres à Huguenin, vigneron, Rosière 5, Neuchâtel.

Suissesse allemande, 16 ans, de bonne famille, cherche place de VOLONTAIRE dans ménage soigné où auprès d'enfants, éventuellement dans magasin pour se perfectionner dans la langue française. Vie de famille désirée. Martha Felix, Emmenbrücke, Sedelstrasse 43 (Lucerne).

Pour jeune fille de 16 ans, nous cherchons une place de

VOLONTAIRE

dans famille avec enfants pour apprendre la langue française. Entrée immédiate. S'adresser à Witschi, chef de station, Anet-village. Tél. 40.

Suissesse allemande, 17 ½ ans, sachant déjà le français,
CHERCHE PLACE
de volontaire pour tout de suite, auprès d'enfants et pour aider au ménage ou magasin. De préférence à Neuchâtel ou Genève. S'adresser à Hedwig Senn, Petit Catéchisme 5, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Prêts

à toutes personnes solvables, éventuellement sans garants. Ecrire à case postale 19565, Bâle I.

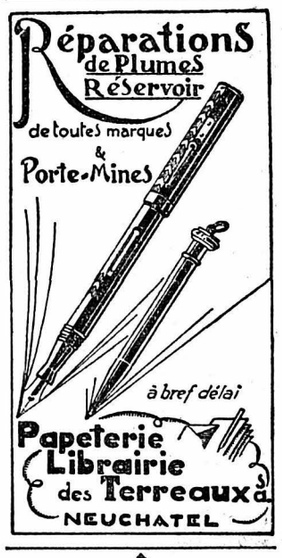

Avis mortuaires

Un seul manuscrit
suffit pour l'annonce et pour les lettres de faire part.

Les avis remis au bureau

jusqu'à 7 h. 30
du matin peuvent paraître dans le numéro du jour.

Les lettres de faire part sont livrées rapidement.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Répondez à l'appel du soleil, vêtue de votre robe rafraîchie à l'ADRIC. Plus de dépit à cause des petites maladresses si fréquentes. ADRIC, vrai bain de Jouvence, est là pour remettre à neuf le vêtement taché, sali. Voilà pourquoi ADRIC réjouit tout le monde.

ADRIC le plus parfait nettoyage à sec

est spécialement indiqué pour les fines soieries et les délicates étoffes de soie artificielle. Il ménage le tissu et ravive les couleurs. Renseignez-vous auprès de vos amies qui ont recouru à l'ADRIC, puis essayez vous-même; comme vous vous en féliciterez!

10 % rabais spécial sur lavage et teinture

TERLINDEN
TEINTURERIE ET NETTOYAGES CHIM.
NEUCHATEL, sous l'Hôtel du Lac

Tarif de nos réparations

Ressemelages sont renvoyés franco	Fillettes et garçons Töchter und Knaben		Dames Frauen	Hommes Herren
	22-27	28-35	36-42	36-47
Ressemelages	2.90	3.50	3.90	4.80
Talonnages	1.20	1.30	1.50	1.80
Ressem. et talon.	3.90	4.50	4.80	5.80

KURTH, Neuchâtel

Votre vieux radio...

vous sera payé très cher si vous l'échangez maintenant contre le nouveau

RADIO MEDIATOR 46
meuble **SUISSE** de luxe

auprès de votre fournisseur habituel qui, lui aussi, bénéficie de notre subvention !

Agents généraux pour la Suisse:
J. Renaud & Cie S.A.
Sablons 32-34 **NEUCHATEL** Téléphone 4.15

Dépannages - réparations - transformations d'appareils de toutes marques, par spécialistes

Salle des Conférences

LUNDI 19 JUIN 1933, à 20 h. 15

Chœur des Cosaques du Don

Direction : Serge JAROFF
CHANTS D'ÉGLISE, POPULAIRES ET LAÏQUES

PRIX DES PLACES : Fr. 1.65 à 4.40
Location chez Fœtisch S. A.

Direction de la Tournée suisse
Agence de concerts M. Kantorowitz, Zurich

PROMENADES, EXCURSIONS

SÉJOUR D'ÉTÉ **TRIENT** (VALAIS) Altitude 1295 m.
Grand Hôtel Situation indépendante et tranquille. — Prix très modérés.
Prospectus à disposition. CAPPI frères.

Café des Rasses

à 45 minutes du Chasseron
TERRASSE
RESTAURATION CHAUDE ET FROIDE
Vins fins ouverts et en bouteilles
Arrangements pour sociétés.
W. BOLLENS.

L'Inecto-Rapid Insulax

rend aux cheveux leur teinte naturelle et conserve leur souplesse.

Cette teinture permet une réussite complète de la Permanente faite avec notre nouvel appareil à vapeur

SALONS DE COIFFURE
SCHWANDER
11, Grand'Rue - Seyon 18 a
Téléphone 881

Votre
LITERIE
est soigneusement remise en bon état par
J. PERRIRAZ
tapissier
11, Faub. de l'Hôpital
Neuchâtel. Tél. 42.02

Leçons d'anglais

S'adresser à Miss Rickwood, Pension Haenny, rue Saint-Maurice 12

MEUBLES OCCASIONS ANTIQUITÉS

Achat — Vente
Echanges
Taxations
Mme PAUCHARD
Fbg du Lac 8 Tél. 18.06

Succursale rue de l'Ancien Hôtel de Ville (ancienne maison Schelling). c.o.

DEMANDES à ACHETER

Pfaff, Place Purry 7, achète argenterie et vieux bijoux or et argent.

On demande à acheter de rencontre
machine à coudre
à pied, en bon état. Indiquer prix à E. Conrad, Dombresson.

Bouteilles

sont achetées. — H. Nicolet, Saint-Blaise. Tél. 77.65.

Potager

On demande à acheter d'occasion grand potager en bon état, brûlant tous combustibles, diamètre des trous 27 à 28 cm. Adresser offres écrites avec dimensions et prix à C. Z. 223 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAUX

Le docteur Hulliger

Médecin de la Clinique Mont-Riant, Neuchâtel

vient de publier un livre intitulé :

Un Traitement Spécifique Contre la Tuberculose

Dans ce livre, le Dr Hulliger prouve scientifiquement que :

Le Sanatorium d'Altitude ne guérit pas la Tuberculose pulmonaire

Et que à vrai dire : Le soleil ne guérit pas la Tuberculose osseuse

Ce livre est en vente dans toutes les librairies au prix de fr. 5.50

Pour consultations ou renseignements, s'adresser au Dr Hulliger, rue de l'Hôpital 2, à Neuchâtel

---

Feuilleton
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE SERPENT DE KALI

par 11

JEAN D'AGRAIVES

De quelle impatience il appelait l'instant où il pourrait enfin s'entretenir avec Saïd-Holkum, l'orfèvre du MachuaBazar... où il connaitrait en détail tout ce que Hatton lui avait tu, où il lui serait possible, peut-être, de déjouer les machinations antialliées, dont son ami lui avait appris l'existence.

Chaque tour d'hélice le rapprochait aussi du moment désiré où il reverrait Madge Ellesmere.

Que d'heures, depuis l'appareillage, il avait passées, solitaire, à contempler l'image exquise !

En fermant les paupières, maintenant que la photo n'était plus là, pour raviver ses souvenirs, il évoquait la jeune fille... Les yeux gris, parfois un peu froids, mais qui savaient si bien sourire, illuminés d'un reflet mauve, les lèvres douces, dont la simple moue était un appel au baiser ; ces lèvres pleines qui l'avaient si souvent tenté et si fort dans le petit bois du Harcouët, et qu'il n'avait pas effleurées... ; le cou blanc, cerclé à la base, du double collier de Vénus ; l'échancrure potelée du corsage... le menton ferme, l'allure rythmée, la souplesse vigoureuse du corps...

Il l'aimait. Il était certain qu'il saurait se faire aimer d'elle.

Il se sentait pleinement de force à écarter tous les dangers, à surmonter tous les obstacles. Rien n'empêcherait leur union...

Calcutta apparut, au soir, dans le crépuscule écarlate, cité féerique, comme irréelle, par delà la trame du brouillard, plus dense sur le fleuve aux eaux jaunes. Puis la lumière devint violette et les ténèbres s'appesantirent, cependant que s'allumaient des myriades de feux traçant en lignes lumineuses le plan de la ville.

Le « Canton » s'amarra aux docks.

Le Haleur suivi par Abbot, descendit vivement à terre, sut hâter les formalités indispensables de la douane, grimpa dans un « ghari » rapide et se fit conduire à l'hôtel.

Comme il sautait de la voiture, à l'entrée du « William Crescent », un mendiant paria s'approcha et gémit d'une voix nasillarde :

— L'aumône, ô Protecteur des Pauvres !...

L'explorateur, très occupé à régler le « ghariwallah », n'entendit même pas la requête.

L'indigène lui toucha le coude :

— L'aumône, « Hazour ! »... Et puisse Brahma te récompenser, Fils du Ciel !...

« Hazour », « Fils du Ciel » sont des titres réservés aux puissants du monde et la flatterie orientale n'en est pas prodigue à l'égard des simples voyageurs étrangers.

Philippe considéra l'Hindou d'un air intrigué et jeta quelques « annas » dans la paume sale.

— Puisse l'ombre du Fils du Ciel s'étendre longtemps sur notre terre lorsqu'il aura subi l'Epreuve et franchi le Portail des Sabres !

Sur ces mots, l'Hindou contourna le véhicule et se perdit dans la cohue tourbillonnante...

Une surprise d'un autre genre attendait l'ex-officier au bureau de l'immense hôtel. Le gérant, auquel il venait de donner son nom, lui sourit.

— Nous avons une lettre pour vous. On l'a apportée à l'instant.

Il sortit une enveloppe oblongue d'un casier étiqueté L. Le Haleur pensa tout d'abord que Madge savait son arrivée. Mais l'écriture n'était pas celle de Mlle Ellesmere. Alors ! Quoi ?

Etait-ce l'ami de Plémon... de ce fameux Timothée Floche auquel le cousin de Harcouët avait dû longuement écrire ?

— L'animal aurait bien mieux fait de s'occuper de ses affaires ! grogna-t-il, de mauvaise humeur. Ce bonhomme-là va me raser et me rendre la vie intenable.

Mais le contenu de la missive modifia singulièrement ce jugement plutôt téméraire. Elle était ainsi libellée :

« Cher Monsieur,

» L'épître de Plémon ne m'est parvenue qu'hier soir, circonstance que je regrette. J'aurais été mieux préparé à vous assister utilement si j'avais pu prévoir plus tôt votre arrivée à Calcutta.

» Quoi qu'il en soit, j'ai dès maintenant pas mal de choses intéressantes à vous faire connaître et ce soir j'aurai des nouvelles fraîches des E... Vous entendrez probablement vous mettre aussitôt en rapport avec l'orfèvre du bazar... Prenez garde, il y a danger... Puis-je vous offrir mes bons offices ? Et vous plaît-il de vous trouver aujourd'hui même, à vingt-deux heures, au bar à matelots d'« Honest George », à l'intérieur au Lal-Bazar?

» Vous y demanderez le patron, en vous abstenant, je vous prie, de prononcer mon nom devant les consommateurs, s'il y en a. Une mise négligée s'impose. Les parages sont très mal famés.

» Ayez sur vous l'Oeil d'Emeraude, mais ne le portez pas au doigt. Brûlez ma lettre.

» Croyez-moi votre tout dévoué. »

Il n'y avait pas de signature.

Le Haleur fronça les sourcils et siffla entre ses dents.

— Ça vient évidemment de Floche ; mais pourquoi ce parfum d'intrigue ? En saurait-il plus long que moi sur Hatton ? Cela m'en a l'air. Par exemple, ce qui me dépasse, c'est cette allusion aux E... ; les Ellesmere, sans aucun doute ! Comment, diable, est-il au courant?... Je n'ai soufflé mot à Plémon de mon attachement pour Madge... ni du but de mon voyage... Serait-ce un piège, et les voleurs de la photo ont-ils aussi eu l'audace d'intercepter la missive de mon cousin? Le pauvre Hatton avait raison de m'engager à la méfiance.

L'explorateur resta perplexe pendant tout le temps du dîner. Cependant, il se décida brusquement, vers neuf heures et demie... Il irait voir, en tous les cas... Bien armé, il ne craignait rien.

Peu après, il quittait l'hôtel, vêtu d'un complet usagé de serge grise, trop large pour lui, emprunté au fidèle Abbot, coiffé d'un feutre dont le rebord était rabattu sur ses yeux.

Par un dédale de petites rues, il sortit des quartiers anglais et gagna la ville indigène.

Le flot de la foule battait les murs du Lal-Bazar, marée bruyante, multicolore, aux relents aigres, dont le murmure ressemblait au bruit du ressac. Ballotté par divers courants, des remous imprévus, Philippe ne tarda pas à retrouver un peu de l'âme orientale, acquise jadis en ses voyages.

Ses répulsions instinctives d'Européen et ses dégoûts, au contact de ces corps de bronze, disparurent rapidement. Il se sentit soudain chez lui.

L'instant d'après, il s'engageait dans une sorte de passage étroit, silencieux et presque obscur. L'air confiné était chargé de ces parfums particuliers aux agglomérations d'Asie, où le musc domine.

Des ombres noires glissaient, furtives, le long des murs visqueux. Quand s'ouvrait une porte il s'exhalait comme une bouffée de sons : chuchotements, sanglots, éclats de rire. Odeurs et bruits agissaient sur l'imagination, comme sur les nerfs une drogue excitante, et évoquaient des images de drame...

A un carrefour plus éclairé, le Haleur faillit se heurter à un vrai « policeman », un policeman classique, dont casque, uniforme et bâton rappelaient le « bobby » de Londres.

Il lui demanda le chemin du bar tenu par Honest George. Le placide défenseur de l'ordre lui indiqua la direction, d'un pouce énorme, ganté de blanc.

(A SUIVRE.)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureaux ouverts de 7 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.
Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de SAVAGNIER

Vente de foin

Mardi 13 juin, la commune de Savagnier vendra en mises publiques la

récolte en foin et regain

de ses différents prés et champs. R 8416C

Le rendez-vous est à 8 h. aux Ochettes.

Savagnier, 9 juin 1933.

Conseil communal.

VILLE de NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de M. A. Klopfer de transformer et surélever son immeuble Faubourg de l'Hôpital 64.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 26 juin 1933.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A remettre à Lausanne, quartier près gare une

pension-famille

de douze chambres, confort, jardin, vue, maison d'ancienne renommée et belle clientèle. Conditions très avantageuses. La Ruche, Mérinat et Dutoit, Ale 21, Lausanne.

A VENDRE

installation de bain

de premier ordre, bien installée sur une plage très connue au bord du lac de Neuchâtel. Comprend : un vestiaire pouvant abriter environ 400 personnes, une attraction de bain, de rapport. Bonne clientèle existante. Eau, gaz, électricité, téléphone installés, chambre d'habitation, cuisine, tout confort, etc. Conditions très avantageuses.

Adresser offres écrites à A. L. 224 au bureau de la Feuille d'avis.

Au centre de Lausanne, sur rue très fréquentée, à vendre bel immeuble avec

café-restaurant

Situation avantageuse. Revenu locatif : 14,000 fr. — Pas de frais d'achat. La Ruche, Mérinat et Dutoit, Ale 21, Lausanne. JH 34526 D

Terrain

à vendre, rue Matile, côté sud vis-à-vis du tournant du Rocher, 1500 m² environ, 3200 francs, eau et gaz sur place, vue imprenable. S'adresser à L. Damia, Lausanne, Téléphone 31615.

A VENDRE

Poules

On offre à vendre quatorze poules, bonnes pondeuses et un coq. S'adresser à A. Voumard, Fontaines (Val-de-Ruz).

A vendre quatre

beaux porcs

de treize semaines. M. G. Sauser, le Trembley sur Peseux.

Chien

A vendre jeune Airedale, prix : 75 fr. S'adresser depuis 15 heures, à J. Châtelain, Monruz-Neuchâtel.

A remettre, à Genève,

mercerie-bonneterie

sur grande artère. Loyer modéré. Capital nécessaire 12,000 fr. Ecrire sous chiffres P. 28324 X. Publicitas, Genève. JH. 32403 A.

LENIN

HORAIRE RÉPERTOIRE BREVETÉ

Edité par la

«Feuille d'avis de Neuchâtel»

Saison d'été 1933

En vente à 60 c. l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1 et dans les dépôts suivants :

AUVERNIER : Bureau des postes ; Kiosque station du tramway ; Receveur de la gare (M. Eberhard).

BEVAIX : Bureau des postes ; Chef de gare (M. Herzog) ; Librairie J.-A. Leidecker. — **BOLE :** Bureau des postes ; Chef de gare (Mme Steiner).

BOUDEVILLIERS : Bureau des postes. — **BOUDRY :** Kiosque station du tramway ; Librairie H. Berger. — **BROT-DESSOUS :** Bureau des postes.

CERNIER : Librairie Mlle Emma Tripet. — **CHAMBRELIEN :** Bibliothèque de la gare ; Bureau des postes ; Receveur de la gare. — **CHAMP-DU-MOULIN :** Receveur de la gare. — **CHAUMONT :** Guichet du funiculaire. — **CHÉZARD :** Bureau des postes. — **COLOMBIER :** Guichet de la gare ; Kiosque station du tramway ; Librairie L. Robert ; P. Robert, cigares. — **CORCELLES :** Guichet de la gare ; Librairie Mlle B. Imhof. — **CORMONDRÈCHE :** Bureau des postes. — **CORTAILLOD :** Bureau des postes.

DOMBRESSON : Bureau des postes.

FENIN : Bureau des postes (Mlle A. Maridor). — **FONTAINEMELON :** Bureau des postes. — **FONTAINES :** Bureau des postes. — **FRÉSENS :** Bureau des postes.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE : Guichet de la gare ; Bureau des postes. — **GORGIER-SAINT-AUBIN :** Guichet de la gare.

MARIN : Guichet de la gare. — **MONTALCHEZ :** Bureau des postes.

NEUCHATEL : Léon Baumann, libraire, rue du Seyon 3 ; Bibliothèque de la gare ; Paul Bickel et Co, papeterie, rue Saint-Honoré 1 ; Henri Bissat, papeterie, faubourg de l'Hôpital 5 ; Delachaux et Niestlé S. A., librairie, rue de l'Hôpital 4 ; Ed. Dubois, librairie, rue Saint-Honoré ; Feuille d'avis de Neuchâtel ; Gare de Neuchâtel ; Gare de Vauseyon ; A. Gutknecht, papeterie et librairie, Terreaux 1 ; Kiosque station Ecluse ; Kiosque Maillefer, Vauseyon ; Kiosque Schnirley, Place Piaget ; Kiosque de la Poste ; Kiosque place Purry ; Kiosque Hôtel-de-Ville ; E. Miserez-Bramaz, cigares, rue du Seyon 20 ; Pavillon des tramways, place Purry ; Payot et Co S. A., librairie, rue des Epancheurs et rue du Bassin 8a ; M. Reymond et ses fils, librairie et papeterie, rue Saint-Honoré ; Mme Sandoz-Mollet, librairie et papeterie, rue du Seyon 2 ; Société de navigation du lac de Neuchâtel.

PAQUIER (Le) : Bureau des postes. — **PESEUX :** Mme Colomb, cigares ; Mme François, cigares ; Mlle Siegfried, cigares ; Kiosque station du tramway.

ROCHEFORT : Bureau des postes.

SAINT-AUBIN : Denis Hediger, cigares ; Bureau des postes. — **SAINT-BLAISE :** Bureau des postes ; Guichet de la gare C. F. F. ; Guichet de la gare ligne directe B N. ; Kiosque station du tramway ; Librairie Ballmann. — **SAINT-MARTIN :** Bureau des postes. — **SAVAGNIER :** Bureau des postes. — **SERRIÈRES :** Bureau des postes ; Guichet de la gare ; Kiosque station du tramway.

THIELLE-WAVRE : Bureau des postes.

VALANGIN : Bureau des postes. — **VAUMARCUS :** Bureau des postes ; Guichet de la gare.

VILARS : Bureau des postes. — **VILLIERS :** Bureau des postes.

LE SERVICE DE LA 'MAISON BARRY' EST LE RESULTAT DE 30 ANS D'EXPERIENCE

LES COMPLETS SUR MESURE 'BARRY' FONT L'ADMIRATION DU MONDE

Par suite d'achats considérables de magnifiques étoffes, nous pouvons cette saison vous offrir de véritables tissus de serge tout laine, peignés, chevrons, fil á fil au

PRIX de: 90. frs. (SUR MESURE)

FRANCO DE PORT ET DE DOUANE EN SUISSE.

Considérez les points suivants, et vous comprendrez comment la Maison BARRY peut livrer, n'importe où vous demeurez, un complet sur mesure d'une valeur d'au moins le double, à un tel prix.

1—30 ans d'expérience dans notre métier avec les mêmes coupeurs et ouvriers tailleurs. Donc rien n'est laissé au hasard. Notre feuille de mesure vous permettant de prendre vos mesures chez vous est absolument infaillible.

Lisez notre garantie ci-dessous et sans précédent.

2—Nous n'avons pas de succursales, tout notre travail immense étant centralisé en un seul siège social, opérant avec le minimum de frais et le maximum de rendement.

3—Pas d'agents, donc vente directe au Public ; pas de bénéfices à payer aux intermédaires.

4—Nous n'employons que des tissus anglais ou écossais.

ECHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

Demandez SANS ENGAGEMENT de votre part, nos merveilleux échantillons GRATUITS, feuille de mesures, planche de modes etc. qui vous seront envoyés par retour du courrier. SATISFACTION ABSOLUE OU REMBOURSEMENT INTEGRAL, plus une indemnité de 5. frs. comme compensation pour vos frais et votre perte de temps. Ecrivez de suite à la maison :

S. A. BARRY & CO., LTD.,
Tailleurs Sur Mesures
26 CITY RD., E.C.1, LONDRES, ANGLETERRE
Compte de Chèques Postaux. Basle, V 6918

PROFITEZ

des **prix réduits** d'été des

COMBUSTIBLES

REUTTER & DUBOIS

vous serviront bien

Musée 4 — Tél. 170

Désarmons !...

Que je vous le dise à tous, [hommes, mes frères,
Qui désirez sur terre le [bonheur complet.
Le moyen certain d'éviter la [guerre,
C'est de boire tranquille un [vrai « DIABLERETS ».

Abricots évaporés — **beaux fruits** — Fr. 0.80, 0.90, 1.— la livre, suivant grosseur,

pruneaux évaporés — Fr. 0.45, 0.70, 0.90 la livre, suivant grosseur,

poires évaporées — Fr. 1.05 la livre,

pêches évaporées — Fr. 0.95 la livre,

pommes évaporées — en rondelles, Fr. 0.85 la livre.

- ZIMMERMANN S. A.

HERNIES

Bandages 1re qualité élastique ou à ressort. Prix très réduits adaptés à la crise. — Envoi à choix. Indiquer tour et emplacement de la hernie. R. Michel, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne.

Anémiés, fatigués, convalescents

Le vin du Dr Laurent donne des forces

Prix du flacon : fr. 3.50

PHARMACIE

F. Tripet

Seyon 4 - Neuchâtel

A vendre

pour cause de départ : appareils pour fabriquer le sirop à froid, ainsi qu'une certaine quantité de bonbonnes et estagnons.

Prix intéressant. Adresser offres à case postale 16012, Neuchâtel. of 5147 n

A VENDRE

pour enfants : une poussette landau, un pousse-pousse, un petit lit en bois dur, une chaise, le tout ayant très peu servi. — S'adresser à Mme Schmidiger, Chez-le-Bart.

A notre rayon orthopédique

KURTH

Prothos

C'est entendu, j'achèterai mon nouveau pantalon tennis, un joli blaezer assorti, ma prochaine chemise la cravate et ceinture qui ont du chic

AU BON MARCHÉ

GEORGES BREISACHER
NEUCHATEL
RUE ST HONORÉ 8

Maison fondée en 1893

CHEMISES POLO grand choix toutes les nuances . . . . depuis **2.25**

PULLOVERS sans manches, article pure laine . . . . . à **5.75**

Pantalons coutil - Vestes coutil

Vin rouge, 12° degrés, Kastel-Stari
les 100 litres, fr. 60.—

Vin rosé, 13° degrés, Kastel-Stari
les 100 litres, fr. 65.—

A partir de 50 litres. Bouteilles à rendre

H. GENDRE, Faubourg du Lac 2, 2me étage

BAUX A LOYER

En vente au bureau de la «Feuille d'avis»

1883-1933

La teinturerie THIEL

possède un demi-siècle d'expérience En vous confiant à elle, vous avez l'assurance de l'exécution soignée de tous vos

travaux de nettoyage chimique

teinture, repassage, plissage de tous vos vêtements.

Service d'escompte N. & J. 5 %

Pour votre carrosserie, votre vélo, votre bateau et votre intérieur, adoptez:

VALENTINE

la belle peinture qui sèche en 4 heures

En vente à la

Droguerie P. Schneitter

Gros :

Negocitas S. A., Genève

Vos développements - copies
PHOTO : Ls Bourquin
s/ la Caserne - Colombier
Téléphone 34.11
Films - Appareils

A vendre un

fourneau

système Prébandier, se chauffant au bois et au charbon. Hauteur du fourneau 1 m. 70, diamètre 40 cm. S'adresser à Mme Maire, Châtelard 9, Peseux.

A vendre d'occasion

poussette

moderne, ayant été employée une année. Prix très avantageux. Demander l'adresse du No 185 au bureau de la Feuille d'avis.

Soufre pur
Soufre cuprique
Soufre nicotiné
Sulfate de cuivre
Arseniate de plomb
Soufre Verdet
Bouillie Koukaka
Insecticide Truffaut
Nicotine
Planta-Xex
Bouillie Sulfocalcique

Droguerie-Herboristerie
Paul Schneitter
Neuchâtel

Beaux meubles anciens

à vendre occasionnellement : canapé corbeille et six chaises Louis XVI ; petites tables Louis XIII, Louis XIV, Louis XVI et Empire ; petites commodes Louis XIV et Louis XVI ; bureau deux corps, chaises, fauteuil Louis XIV ; fauteuil Louis XVI (médaillons) ; fauteuil Louis-Philippe ; bureau-bibliothèque Louis XVI ; glace ovale Louis XVI ; longue-ligue Morez. S'adresser à M. I.-A SANDOZ, 18 Faubourg Hôpital 18, (Ouvert jusqu'à 22 heures.)

STAUFFER

horloger de précision

répare bien

St-Honoré 12 - Tél. 16.98

ORGANDI brodé

LA GRANDE NOUVEAUTÉ pour la belle robe d'été

ravissants dessins sur fond blanc et teintes pastel, largeur 90 centimètres, le m. *5.50 4.90*

4.50

VOYEZ NOTRE GRANDE VITRINE SPÉCIALE

La maison spéciale du tissu moderne

AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel

excellent bonbon acidulé.

En vente dans toutes les drogueries et épiceries au prix de 50 cts la pochette en cellophane.

Dr A. WANDER S. A., BERNE

EDMOND BERGER
NEUCHATEL

OSACO

FABRICATION SUISSE

LES NOUVEAUX DESSINS NOIRS ET BLANCS SONT ARRIVÉS

Profitez des beaux jours.....

pour remettre toute votre literie en ordre
Nettoyage et remontage des

duvets, oreillers, sommiers, matelas, divans

TOUTES FOURNITURES
TRAVAIL CONSCIENCIEUX - Téléphone 16.46

AU CYGNE

BUSER & FILS -:- Terreaux 8

NOUVELLES SPORTIVES

Les deux premières finales du championnat suisse de football

Belle victoire de Servette, maigre succès de Grasshoppers.

A Genève, Servette bat Young-Boys 1 à 0. A Berne, Grasshoppers bat Berne 3 à 2.

Les Genevois se sont distingués hier et ont remporté un premier succès, qui leur permet tous les espoirs ; du coup, les chances de Young Boys sont bien compromises.

Grasshoppers, par contre, n'a pas brillé contre Berne, qui a opposé une résistance acharnée à son adversaire.

Servette bat Young-Boys 1 à 0

Une fois de plus les deux grands clubs au passé glorieux se trouvent en présence dans les finales de notre compétition nationale. Le match qui promet d'être ardemment disputé de bout en bout, les adversaires étant très près l'un de l'autre, a attiré aux Charmilles 6 à 7000 spectateurs. La partie s'est jouée par un temps idéal et sur un terrain en excellent état. A 15 heures, les équipes se présentent comme suit à M. Jordan de Bâle :

Servette : Séchehaye ; Rappan, Marad ; Guinchard, Loichot, Oswald ; L'Hôte, Passello, Kielholz, Tax, Amado.

Young Boys : Pulver ; Siegrist, Volery ; Schreyer, Smith, Fasson ; Schott, Hochstrasser, Handley, O'Neil, Schicker.

Servette a le coup d'envoi ; Amado s'échappe, mais Pulver intervient et dégage. Young Boys riposte ; une descente en passes croisées se termine par un fort shot d'O'Neill. On assiste à de rapides attaques de part et d'autre. Servette procède par petites passes précises, tandis que les Bernois servent de préférence les ailiers. Séchehaye devra plusieurs fois sortir de ses bois pour intercepter de longues passes aux avants. Sur foul, une longue mêlée se produit devant les buts locaux ; le gardien pourra toutefois écarter le danger. Les visiteurs, qui ont généralement l'avantage dans les corps à corps, abusent un peu des coups défendus ; mais l'arbitre sanctionne impitoyablement toutes les fautes. Schott, très en forme, crée une situation critique que Guinchard éclaircit en reprenant le ballon sur la ligne du but alors que Séchehaye était sorti. Les Bernois font preuve d'une assez nette supériorité qu'ils conserveront jusqu'au repos. Les avants genevois ont beaucoup de peine à coordiner leurs efforts ; les rares attaques qu'ils organisent échouent sur Siegrist-Volery qui dégagent puissamment.

Cette première partie a été à l'avantage presque constant des visiteurs. Grosse supériorité en particulier de la ligne intermédiaire qui surclassa nettement celle du Servette.

Après le repos, des deux côtés on semble compter davantage sur une faute de l'adversaire que sur soi-même. La balle est poussée souvent au hasard.

A la dixième minute, Servette manque une rare occasion de marquer. Amado ayant évité Siegrist, donne un centre précis à ras de terre. Passello, seul à trois mètres de Pulver, tire par-dessus la barre transversale.

A la 17me minute pourtant, Tax tire de 30 mètres un coup franc, Pulver manque la balle, Amado s'en empare et l'expédie dans les filets. Une immense clameur accueille ce succès genevois. A noter encore une jolie attaque L'Hôte-Passello, qui échoue de très peu. Puis Tax envoie un fort shot de peu à côté.

C'est au tour des visiteurs d'attaquer maintenant; Schott s'échappe et donne un centre que le gardien dégage du poing. O'Neill s'empare de la balle ; déjà l'on croit au but égalisateur, mais Séchehaye, dans un plongeon audacieux, réussit à éliminer le danger.

Il reste dix minutes à jouer ; Young Boys ne s'avoue pas battu et organise plusieurs attaques que Rappan et Marad détruisent sans peine. A noter encore un essai dangereux de Hochstrasser.

En résumé, lutte palpitante de deux équipes bien en forme, mais jeu médiocre dans l'ensemble. Cette fois, la chance a souri à Servette ; un match nul eut mieux correspondu à l'allure de la partie.

M. Jordan s'acquitta de sa tâche difficile très impartialement.

Grasshoppers bat Berne 3-2

(mi-temps 2-1)

Pour la cinquième fois depuis 1897, soit depuis l'institution du championnat de football, le F. C. Berne participe aux finales. Par deux fois déjà il se vit ravir le trophée par les Grasshoppers ; une fois déjà il dut s'incliner devant Zurich, et enfin, en 1923, il succomba devant Servette.

Cette fois-ci, Berne a une brillante saison derrière lui ; renouvelant l'exploit du Lausanne-Sports de l'an dernier, il s'est hissé aux finales. Le Berne F. C. a sans doute déjà possédé des équipes plus fortes que celle d'aujourd'hui, mais nous pouvons affirmer que depuis plusieurs années, jamais équipe bernoise n'a été animée d'un aussi remarquable esprit d'entente.

La réception sur son propre terrain des Grasshoppers, huit fois champions suisses, est pour le F. C. Berne le digne couronnement de son méritoire effort.

Malgré le temps pluvieux, le public ne boude pas ; près de 6000 spectateurs se sont rendus au Neufeld qui prend un air de grande fête. Aux sons d'une marche entraînante exécutée par le Corps de musique des jeunes lansquenets bernois, les équipes font leur entrée sur le terrain, saluées par de longues acclamations. Elles sont formées comme suit :

Grasshoppers : Pasche : Weiler II, Weiler I ; Régamey, Schneider ; Neuenschwander ; Adam, Baumgartner, Xam, Trello, Fauguel.

Berne : Robert ; Manz, Hänni ; Facchinetti, Townley, Kohler ; Ströck, Riva, Schärer, Kipp, Schwaar.

Les visiteurs ont le kick off. La balle passe aux Bernois ; l'offensive qui suit leur procure deux corners, dégagés avec peine. Les Zuricois semblent cependant être tout à fait à leur affaire. Un essai d'Adam n'obtient pas de résultat ; ce même joueur opère une descente en trombe ; attaqué, il perd la balle, s'en empare à nouveau, et parvient à centrer devant les buts ; Xam bien placé reprend de la tête et marque imparablement dans le coin opposé. Les Bernois commettent de nombreuses fautes, dont leurs adversaires tirent régulièrement profit. A la 14me minute Xam et Trello avancent en passes croisées et ouvrent adroitement à Baumgartner, dont le shot foudroyant, sous la latte, ne laisse aucun espoir à Robert. Ci 2 à 0 pour Grasshoppers. Sera-ce la catastrophe ? Non, car aussitôt les locaux se réveillent, coordonnent mieux leurs efforts et mettent un frein à l'appétit des visiteurs. Pendant cinq minutes ils parviennent à mettre la défense zuricoise en sérieuses difficultés ; cependant, les frères Weiler forment avec Pasche une arrière défense de tout repos. Puis le jeu s'égalise pendant quelques instants pour passer ensuite et jusqu'au repos définitivement sous la direction des locaux, qui font de véritables prodiges et mènent un train d'enfer. Sept minutes avant la mi-temps, Schaerer termine une belle offensive en battant Pasche d'un fort shot à ras de terre. Peu après, Riva expédie un bolide sous la latte, mais le gardien, dans une magnifique détente, parvient à dévier la balle en corner.

Pendant le repos, on nous fait assister à une course relai olympique organisée par la Gymnastische Gesellschaft.

Dès la reprise, les Bernois partent à l'attaque avec un entrain redoublé, mais la malchance les poursuit. Weiler I sauve in extremis un but tout fait, alors que Pasche est à terre. Puis Pasche plonge dans les jambes de Riva, alors que ce dernier arrive seul devant les buts. Peu après, Pasche renvoie en corner un nouvel essai de Riva. Un faul aux seize mètres, tiré avec brio par Trello, est bloqué par Robert. Le jeu se déroule pendant quelques instants au milieu du terrain ; puis les offensives bernoises recommencent. A la 30me minute enfin, à la suite d'une opération superbement menée, Kipp égalise de belle façon. Le public exulte, mais la joie est de courte durée, car deux minutes plus tard, Manz commet une faute impardonnable en retenant une balle qui sortait en behind. Fauguel s'en empare, la passe à Baumgartner qui marque sans hésitation. Peu avant, les frères Abegglen avaient manqué un but facile en shootant tous les deux à la fois. Le jeu ne ralentit pas, mais la précision laisse à désirer et les joueurs sont nerveux. La fin survient laissant la victoire aux zuricois.

Bien que Grasshoppers ait marqué une certaine supériorité technique, les Bernois eussent parfaitement mérité le partage des points. Ce fut sans contredit leur plus belle exhibition de la saison. Leur jeu d'équipe très plaisant et plein d'imprévus était plus agréable à suivre que celui des visiteurs. Leurs essais furent de loin plus nombreux et aussi bien exécutés. En outre tous les joueurs bernois montrèrent un entrain que n'avaient point leurs adversaires.

Grasshoppers ne s'attendait évidemment pas à rencontrer un adversaire aussi coriace, sans quoi il n'eut probablement pas laissé au repos les Hitrec, Sekoulitch et Minelli.

A part la défense, l'action des deux ailiers, de Fauguel en particulier, fut spécialement remarquée. Les deux Abegglen, étroitement marqués, ne purent que rarement fournir leur jeu habituel.

Matches amicaux : W. A. C. Vienne bat Chaux-de-Fonds, 2 à 1. Lucerne bat Kickers, 3 à 1.

Tournoi d'Oerlikon : Seebach bat Bulach 2 à 0 ; Oerlikon bat Bulach 3 à 0 ; Oerlikon et Seebach 1 à 1 ; Seebach bat Oerlikon 2 à 0. — **Classement :** 1. Seebach ; 2. Oerlikon ; 3. Bulach.

Le championnat neuchâtelois

Série A : Fleurier - Boudry 3 à 0. Xamax - Cantonal II 0 à 1. — **Série B :** Cantonal III - Fleurier II 3 à 1. Saint-Imier II - Chaux-de-Fonds III 0-3. — **Série C :** Môtiers - Boudry II 3 à 0.

Un match interscolaire

Samedi prochain, dans l'après-midi, aura lieu à la Chaux-de-Fonds un match interscolaire entre l'équipe de l'Ecole de commerce de cette ville et une équipe combinée représentante des quatre clubs de l'Ecole de Neuchâtel. L'équipe du bas sera très probablement composée comme suit : Grisoni ; Vuille, Audétat ; Balmer, Billeter III, Gindraux ; Hamel, Bertschy, Reynolds, Ebert, Moser.

Propositions de réorganisation de la ligue nationale

Les clubs de ligue nationale se sont réunis samedi à Berne, en vue de discuter un certain nombre de questions concernant le système de jeu. Après une longue discussion, il a été décidé de réduire d'ici à deux ans le nombre des clubs de la ligue nationale à quatorze ; pour la saison prochaine, le championnat devra être disputé dans un groupe unique avec les seize clubs ; le challenge national sera supprimé.

Les clubs ont en outre décidé qu'à l'avenir chaque équipe pourra compter trois étrangers.

Le football à l'étranger

Matches internationaux

A Prague : Tchécoslovaquie bat France 4 à 0.

A Vienne : Autriche bat Belgique 4 à 1.

A Stockholm : Suède bat Esthonie 6 à 2.

Coupe des Balkans

A Bucarest : Grèce - Bulgarie 0 à 2. Yougoslavie - Roumanie 0-5.

EN ALLEMAGNE

Finale du championnat à Cologne : Schalke 04-Fortuna Dusseldorf 0 à 3. — **Matches amicaux :** Fribourg F. C.-W. A. C. Vienne 1 à 1. Assoc. Baltique - Allemagne du centre 1 à 5.

EN ITALIE

Championnat : Pro Vercelli - Napoli 2 à 1. Ambrosiana - Genova 0 à 2. Bari - Torino 3 à 1. Palermo - Fiorentina 1 à 3. Pro Patria - Bologna 2 à 2. Alessandria - Roma 2 à 2. Juventus - Milan 3 à 0. Triestina - Casale 3 à 0. Lazio - Padova 4 à 0.

GYMNASTIQUE

Fête cantonale fribourgeoise

Hier s'est déroulée dans les murs d'Estavayer la fête cantonale fribourgeoise de gymnastique à l'artistique, à laquelle un grand nombre de gymnastes prenaient part, dont plusieurs Neuchâtelois.

Malgré cette forte participation, nos représentants se sont fort bien comportés et ont droit à de chaleureuses félicitations. Voici leurs résultats : Schumacher, Werner, Neuchâtel, Ancienne, 6me, 95.20 points ; Debely, René, Neuchâtel Amis gymnastes, 91.50 ; Montandon, Robert, Neuchâtel Ancienne, 90,60 ; Frey, Robert, Neuchâtel Ancienne, 89,775 ; Fischbacher, Max, Neuchâtel Ancienne, 88,625.

HIPPISME

Les courses de Morges

Grande affluence, hier, pour assister à ces courses qui, comme chaque année, sont toujours non seulement très fréquentées, mais encore très disputées.

Course de sauts pour soldats : 1. Meylan, sur Fifi, 0 faute, 1' 13" ; 2. Jordan, sur Suzianne, 0 f., 1' 20". — *Course de sauts pour sous-officiers :* 1. Wicht, sur Pesca, 0 f., 1' 17"6 ; 2. Bonzon sur Rundschau, 0 f., 1' 24"4. — *Prix d'ouverture :* 1. 1er lieutenant Musy, sur Rabelais, 0 f., 1' 17"4 ; 2. L. de Montmollin, sur Crapouillot, 0 f., 1' 19" ; 3. Cpt. Müller, sur Pau, 0 f. 1' 20". — *Parcours de chasse:* 1. 1er lieut. Dégallier, sur Robelau, 0 f. 1' 37" ; 2. ex-aequo. 1er lieut. Musy, sur Astria, et 1er lieut. Dégallier, sur Maritza, 0 f. 1' 38". — *Course plate :* 1. Cpt. Laubi, sur Wisa Amalu, 2' 30"2 ; 2. W. Sutter, sur Bonny ; 3. Keller, sur Tamar-Gita. — *Course au trot :* 1. L. Genetti, sur Bec de gaz, 5' 40" ; 2. Ecurie Stupanus, sur Wincta. — *Steeple pour officiers :* 1. 1er lieut. Bernard, sur Ecueil, 4' 28"4 ; 2. Diserens, sur Pontifical ; 3. 1er lieut. Baumann, sur Bonsilleur. — *Steeple pour sous-officiers :* 1re série, 1. Sergent Bühler, sur Sergent, 3' 55"; 2. Laubscher sur Radiosa ; 2me série, 1. Mermod sur Mundart, 4' 8" ; 2. Praderwaud sur Optant. — *Steeple international :* 1. 1er lieut. Fricard, sur Anitta, 5' 34" ; 2. Zeugin, sur Cyrano de Bergerac. — *Challenge Sries :* 1. 1er lieut. Dégallier sur Maritza, 1' 47" ; 2. Cap. Müller sur Ursula, 1' 58" ; 3. 1er lieut. Simmen sur Settoria. — *Steeple chase pour soldats :* 1re série : 1. Buffat sur Saul ; 2. Biéri sur Successeur ; 2me série : 1. Pichonnat, sur Trombe ; 2. Bonnin, sur Eid.

CYCLISME

Les championnats suisses cyclistes sur route

Hier a eu lieu à Sion la 36me journée des championnats suisses de la route.

Le parcours était le suivant : Sion, Martigny, Aigle, le Sépey, les Mosses, Albeuve, Bulle, Châtel-Saint-Denis, Vevey, Aigle, Monthey, Martigny et Sion, au total 227 km. Ce parcours difficile permettra au sélectionneur de l'équipe suisse du Tour de France de choisir les deux coureurs restant à désigner pour compléter notre équipe.

Résultats amateurs (58 coureurs) : 1. Kurt Stettler, 7 h. 11' ; 2. Egli, 7 h. 14' ; 3. Singg ; 4. Heimberg ; 5. Vicquery ; 6. Hartmann ; 7. Boillat ; 8. Kurth ; 9. Magnenat ; 10. Liechti.

Résultats professionnels (30 coureurs) : 1. Antenen, la Chaux-de-Fonds, 7 h. 18' 42" ; 2. Roger Pipoz, Saint-Etienne ; 3. Heimann ; 4. Wullschlegger ; 5. Bula ; 6. Erne ; 7. Alfred Buchi ; 8. Albert Buchi ; 9. W. Blattmann ; 10. Meier.

LUTTE

Fête romande à Genève

Voici les premiers classés de la 47me fête romande de lutte libre qui s'est disputée hier à Plainpalais et qui a obtenu un plein succès : 1. Ch. Ding, Lausanne, 78 points ; 2. Reymond, La Vallée, 77,75 ; 3. Caillet, La Vallée, 77,25 ; 4. Barraud, Lausanne, 77 ; 5. Nussbaum, Fribourg, 76,75 ; 6. Pesenti, La Vallée, 76,75 ; 7. Vombruel, Monthey, 76,75 ; 8. Merz, Montillier, 76,50 ; 9. Vollery, Fribourg, 76,25 ; 10. R. Blanc, Lausanne, 76,25 ; 11. Jemmy, Genève, 76,25 ; 12. Buillard, Fribourg, 76,25 ; 13. Herzig, Yverdon, 76 ; 14. Péclard, Lausanne, 76 ; 18. Ramseyer, Colombier.

Fête du Seeland

L'annuelle fête des lutteurs du Seeland s'est déroulée hier à Douanne devant une nombreuse assistance qui prit un grand intérêt aux différentes passes mettant aux prises des lutteurs renommés et dont les premiers furent les suivants : 1. Burki, Bümplitz, 59,25 points ; 2. Gutknecht, Zollikofen, 57,75 ; 3. Kyburz, Berne, 57,50.

AUTOMOBILISME

La course Montreux-Caux

La course d'automobiles Montreux-Caux s'est disputée hier matin. Une foule considérable y assistait.

Voici les résultats :

Voitures de tourisme : meilleur temps : René Mettraux, Montreux, sur Ford, en 6' 40".

Voitures sport : meilleur temps : Hörni, Berne, sur Bugatti, en 6' 14".

Voitures de course : meilleur temps et record de la course : Hans Stuber, Berne, sur Bugatti, en 5' 39"8.

Le Grand Prix de l'A. C. de France

L'annuel Grand-Prix automobile de France s'est couru hier après-midi sur l'autodrome de Montléry. Une foule considérable était venue assister aux prouesses des meilleurs conducteurs d'Europe.

Parmi les concurrents, signalons la présence d'un Suisse : M. Villars de Genève, au volant d'une Alfa Roméo.

Le départ a été donné à 13 heures aux 18 concurrents. Ils avaient à faire 40 tours du circuit de 12 km. 500, soit au total 500 km.. Au 33me tour, il ne restait plus que 5 coureurs en piste.

Le dernier tour fut particulièrement disputé.

Résultats : 1. Campari, 3 h. 48' 45". 2. Etancelin, à 35 secondes. 3. Sommer, à 10 minutes. 4. J. Eyston. 5. Molle.

Le record est détenu par Varzi, avec 3 h. 47' 50" depuis 1931.

ECHECS

Neuchâtel II bat Béroche I 12 - 4

Pour le troisième tour de ce tournoi, Neuchâtel II se débarrasse de la Béroche par le score éloquent de 12-4. Ce résultat est le même qu'au 2me tour. Neuchâtel, après cette rencontre, même par 32 ½ à 17 ½.

Voici les résultats individuels :

Junod (Neuchâtel) - Fluck (Béroche) 2-0 ; Malbot (Neuchâtel) - Lambert (B) 2-0 ; Keller (N) - Ducommun (B) 2-0 ; Baumgartner (N) - Wagner (B) ½-1 ½ ; Hügli Hermann (N) - Perret (B) 2-0 ; Bovet (N) - Châtelain (B) 1 ½-½ ; Hügli Hélène (N) - Jacot (B) 1-1 ; Bircher (N) - Quinche (B) 1-1.

La course de côte Neuchâtel-Chaumont

La douzième épreuve de vitesse en côte, organisée par le Moto-Club de Neuchâtel, s'est courue dimanche matin, par un temps maussade, devant un public moins nombreux que certaines années.

La participation des concurrents fut aussi moins fournie. Les temps sont très durs et les motocyclistes deviendraient-ils aussi les victimes de cette carie qui a déjà rongé maints autres sports. Les organisateurs ont reçu un ultimatum, à la dernière heure. exigeant des prix exagérément élevés, auquel, d'ailleurs, il fut répondu par une fin de non recevoir. De ce fait, une quinzaine de coureurs professionnels ne voulurent pas prendre le départ. Les représentants de l'U. M. S. présents ont déclaré que des sanctions très sévères seront prises contre les auteurs de ce sabotage prémédité.

Si la quantité n'y fut plus, la qualité y gagna, et le grand triomphateur de la journée fut sans aucune contestation notre compatriote Georges Cordey, qui s'attribua successivement le 1er et le 2me meilletr temps de la journée, ainsi qu'un nouveau record de la course, toutes catégories de véhicules. Il s'agit là d'un véritable exploit qui a même surpris ceux qui sont très au courant des possibilités motocyclistes.

L'organisation, comme d'habitude, fut parfaite ; le comité reçut des félicitations des représentants de l'U. M. S.

Nos autorités aussi en eurent leur part ; elles fournirent, en effet, toutes facilités aux organisateurs d'une épreuve qui, par le beau temps, amène dans notre ville une cohorte de visiteurs fort appréciable. Aucun accident n'est à signaler.

Les vitesses réalisées, malgré des conditions atmosphériques déplorables, varient de 60 à 80 km. de moyenne, ce qui est remarquable sur une piste aussi tortueuse que la route de Chaumont. L'exploit de Cordey, qui a abaissé de six secondes son record d'il y a deux ans, porte à plus de 87 km.-heure la moyenne la plus élevée qui ait été réalisée par un véhicule à moteur sur la route de Chaumont. Et ce qui mérite une mention spéciale, c'est que Cordey utilisait une machine de construction intégralement nationale.

Voici maintenant les résultats du classement des participants arrivés au poteau. Seuls deux coureurs furent victimes de pannes en cours de route.

AMATEURS

350 cmc. : Rossier M., Moto-Club vaudois, 6' 10"4 ; Boldini Jean, M. C. la Côte, 7' 52"6.

750 cmc.: Senn R., M. C. Broyard, 5' 55"4 (meilleur temps amateur de la journée) ; « Mann Johnnie », M. C. Vaudois, 6' 3"6.

600 cmc. sidecar : Pfister Ed., M. C. vaudois, 6' 32"2.

EXPERTS

175 cmc. : Maritz Walter, M. C. Broyard, 7' 3"8 ; Odermatt M., M. S. C. Zuri, 7' 20"2.

250 cmc. : Ettmuller M., M. S. C., Zuri, 6' 30"4.

350 cmc.: Ischy R., M. C. Broyard, 5' 30"5 ; Spycher E., B. M. V., 6' 36".

500 cmc. : Cossetto N., M. C. Vevey, 6' 3"2.

600 cmc. sidecar : Meuwly H., M. S. C., Genève, 6' 7"2.

1000 cmc. sidecar : Aubert P., Pâquis, 6' 15"8 ; Heer E., M. S. U., Bâle, 8' 11"4.

Cyclecar 1100 cmc. : Fleischmann René, M. C. Boudry, 8' 27"6.

PROFESSIONNELS

175 cmc. : Bourquin M., M. C. Broyard, 6' 19".

250 cmc : Cordey G., M. C. Neuchâtel, 5' 29"1.

500 cmc. : 1. Cordey G., M. C. Neuchâtel, 4' 57"8 (meilleur temps de la journée et record absolu de la côte).

750 cmc. : Huguenin Fritz, M. C. Saint-Imier, 8' 31"2.

Enfin, pour terminer, il convient de signaler la bonne impression que fit auprès du public la machine qui ouvrit et ferma la course, une nouvelle Matthys, montée en Suisse et dont une partie est également fabriquée dans notre pays.

G. Cordey, sur Condor, détient le record absolu

Hier, le grand champion motocycliste Georges Cordey réalisait, à une moyenne horaire de près de 90 km.-heure, le temps de 4 minutes 57 secondes, les 7 km. 200 qui séparent le Vauseyon de Chaumont, enlevant d'emblée le record absolu de la côte. Depuis 1931, Cordey et sa Condor détenaient le record absolu en 5 minutes 3 secondes ; en 1932, son record n'avait pas été menacé. C'est donc une victoire très nette et indiscutable que Condor a remporté. Le motocyclette suisse Condor vient de prouver à nouveau l'excellence de sa fabrication, la minutie et la perfection de sa mise au point.

Deux premiers prix à Allegro

En catégorie 175 cmc., Marcel Bourquin obtient le premier prix professionnel en 6 minutes et 19 secondes. Dans la catégorie experts, Walter Maritz est premier en 7 minutes et 3 secondes. C'est donc une nouvelle preuve de la bonne marque qu'est Allegro.

HOCKEY SUR TERRE

A Lausanne : 3me finale du championnat suisse série A : Stade Lausanne - Red Sox Zurich 1 à 2. — A Baden : Finale série B : Baden bat Young Sprinters Neuchâtel 3 à 1.

Red Sox bat Stade 2 à 1

(mi-temps 0-0)

et devient champion suisse

Cette rencontre mettait aux prises pour le titre de champion suisse, les deux seules équipes n'ayant perdu aucun match cette saison ; Red Sox peut même s'enorgueillir d'aucun match nul. Huit cents spectateurs sont présents, ce qui est vraiment trop peu pour un match de cette importance. Le temps défavorable y est certainement pour quelque chose.

Stade : Haeberlin ; Toffel I, Gilliéron I ; Boney, Meyer, Mauler, Thur, Courvoisier, Toffel II, Gilliéron II, Chouden.

Red Sox : Tuscher ; Kurmann, Staempfli I, Amad, Piot ; Schaerer, Sax II, Blaser, Sax I, Frank.

Red Sox attaque très fort immédiatement, mais la défense nationale veille. Deux minutes après, Tuscher devra faire valoir ses qualités de détente et d'esprit de décision. Ses interventions toujours judicieuses sont certainement une des causes de la victoire zuricoise. Toffel II place la balle dans les filets, mais le point est annulé pour offside.

Red Sox se met sérieusement en action. Les locaux ne restent pourtant pas sur la défensive et procèdent par de nombreuses échappées qui obligent Tuscher à intervenir à plusieurs reprises. Les champions suisses n'arrivent pas à réaliser malgré de nombreuses mêlées devant le but zuricois ; Tuscher se fait applaudir et joue une partie de toute beauté. Sur la fin de la première mi-temps Red Sox parvient quand même à s'assurer un certain avantage, qui malgré tout, ne lui permettra pas de réaliser.

A la reprise, une belle offensive stadiste menée par Toffel est arrêtée pour offside. A mesure que les minutes s'écoulent, le résultat se fait de plus en plus incertain ; aussi voit-on le Stade faire jeu égal. Pourtant, à la 20me minute, Red Sox marquera un premier but. Une minute plus tard, sur une remise en jeu, Stade égalisera par Meier.

Sept minutes avant la fin, Red Sox confirmera sa supériorité par un nouveau but, tiré par l'inter-droit. Stade fait des efforts désespérés pour marquer, sans succès d'ailleurs. Courvoisier faillit égaliser deux minutes avant la fin, qui est sifflée alors que Tuscher retient une dernière fois, laissant son équipe gagnante du titre et de la coupe, sans avoir connu une fois la défaite.

TENNIS

Le L. T. C. de Neuchâtel à Lausanne

Notre club local s'est rendu hier à Lausanne pour y disputer le second tour du championnat interclubs série B. Il est sorti vainqueur de cette épreuve battant respectivement le Stade Lausanne L.-T.-C. et le Lausanne-Sports par 3 à 2.

Résultats techniques : Neuchâtel-Stade Lausanne : A. Billeter (N) bat Luy (SL) 6-2, 1-6, 6-4 ; E. DuPasquier (N) bat Exhenry (SL) 6-1, 6-3; Kern (SL) bat Courvoisier (N) 6-1, 6-2 ; A. Billeter-E. DuPasquier (N) battent Luy-Kern (SL) 6-3, 6-0.

Neuchâtel-Lausanne Sports : A. Billeter bat Abrezol 6-4, 6-0 ; Robert-Tissot bat Curchod 10-8, 4-6, 6-2 ; Curchod-Failletaz battent Robert-Tissot-DuPasquier 4-6, 6-3, 6-0 ; Billeter-Courvoisier battent Rigolet-Abrezol 7-9, 6-4, 6-4.

ATHLÉTISME

Le club ahtlétique hygiénique de Neuchâtel, nous communique : Il s'est glissé une erreur dans le classement de nos athlètes au championnat vaudois de force et de lutte gréco-romaine, à Vevey. M. Marcel Ceppi s'est classé 3me couronné, catégorie A poids mi-lourds et non catégorie seniors.

L'estafette de la Jungfrau

Voici la composition de l'équipe de « L'Express » de Neuchâtel qui prendra part à l'« Estafette de la Jungfrau » le 18 juin prochain :

1. Coureur (3600 m.), M. Ray, la Chaux-de-Fonds.

2. Cycliste (9 km.), M. Baumann, Zurich.

3. Coureur (400 m.), M. F. Kehrly «Ancienne» et «Cantonal F. C.», Neuchâtel.

4. Avion du club neuchâtelois d'aviation (Dubendorf - Jungfraujoch), un des pilotes du C. N. A.

5. Skieur (Jungfraujoch - cabane Concordia), M. E. Seiler, Ski-Club, Neuchâtel.

6. Skieur (cabane Concordia - lac Märjelen), M. F. Chable, Ski-Club, Neuchâtel.

7. Coureur de montagne (lac Märjelen - Eggishorn), M. P. Desaules, Saint-Blaise.

8. Coureur de montagne (Eggishorn - Fiesch), M. J.-Ls Chable, Neuchâtel.

9. Moto (Fiesch - Sion), M. G. Cordey, champion suisse, Neuchâtel.

10. Auto (Sion - Lausanne), M. Schenker, Neuchâtel.

11. Avion (Lausanne - Dubendorf).

12. comme No 3 ; 13. comme No 2 ; 14. comme No 1.

Onze équipes seront au départ, dont cinq de Zurich, une de Berne, Bâle, Davos, Arosa et Villars sur Ollon. Le départ sera donné à 7 heures du matin et les arrivées sont prévues dès midi 30 devant la rédaction de notre confrère zuricois.

Les équipes ne luttent que pour un challenge ; il n'y a aucun prix en espèces et les équipiers recevront simplement une médaille-souvenir, c'est donc une pure manifestation sportive.

Neuchâtel - Chaumont
11 juin 1933

Catégorie 175 cc. professionnels:
Premier prix :
Marcel Bourquin en 6' 19"

Catégorie 175 cc. experts :
Premier et deuxième prix:
Walter Maritz, en 7' 03"
Max Odermatt, en 7' 20"
tous trois sur motocyclettes
ALLEGRO

Catalogues et démonstrations gratuites des célèbres motocyclettes « ALLEGRO » au magasin de cycles Arnold Grandjean S. A. Neuchâtel, Saint-Honoré 2

NOUVEAU SUCCÈS DE
CONDOR
G. CORDEY en catégorie 500 cmc., enlève en 4 minutes 57" le meilleur temps toutes catégories et record absolu
battant de six secondes le précédent record qu'il détenait depuis 1931, malgré la compétition de 72 participants en 1932.
G. CORDEY en catégorie 250 cmc., premier de la classe, enlève le deuxième meilleur temps de la journée, toutes catégories
2 CONDOR au départ : premier et deuxième meilleur temps
A tout acheteur d'une moto neuve, nous offrons l'assurance de responsabilité civile avec primes libérées jusqu'au 31 décembre 1935
Maison de vente : **A. DONZELOT,** NEUCHATEL

N'hésitez pas, Mesdames et Messieurs, à vous adresser à

OBRECHT

Seyon 7 b - Téléph. 12.40

(Maison fondée en 1886)

pour le nettoyage ou la teinture de tous vos vêtements et toilettes délicates ainsi que pour vos décatissages, stoppages et plissages.

Deuil en 12 et 24 heures

SERVICE A DOMICILE
PRIX MODÉRÉS - EXÉCUTION RAPIDE

Punaises

sont détruites facilement avec le produit patenté « Vulcan-Gaz ». Procédé absolument certain et radical. S'allume comme une bougie dans la chambre à désinfecter. Les gaz dégagés tuent toute vermine, jusque dans les plus petits trous ou fentes. Tout insuccès est donc impossible. A été analysé officiellement et ne présente aucun danger pour le mobilier. Son emploi n'est remarqué par personne. Le local peut être réhabité quelques heures après. Il coûte fr. 4.50, est envoyé discrètement emballé, contre remboursement, et suffit à la désinfection d'une chambre avec lits. Mode d'emploi annexé. Prospectus gratis. Vente exclusive pour la Suisse : Bilger & Cie, Bâle, Herbergsgasse 48. 8250 X.
Dépôt p^r Neuchâtel: **Droguerie Schneitter**, Epancheurs 8

ACHETEZ VOS

TAPIS D'ORIENT

à la maison pouvant vous donner le maximum de garantie en vous livrant de la marchandise saine, soigneusement sélectionnée en Orient pour vous, et capable de vous renseigner sérieusement sur tout ce qui concerne le tapis entièrement fait à la main.

Les plus bas prix du jour

Mme A. Burgi, Neuchâtel

Orangerie 8 (Angle du Jardin Anglais)

POUR COURIR les sommets rien ne vaut une bonne jumelle à prismes

Nouveaux modèles
Prix d'avant-guerre

Envoi à choix

ANDRÉ PERRET, opticien
Epancheurs 9, **Neuchâtel**

Vous serez enchanté de la nouvelle cigarette **TURMAC** - le vrai tabac macédonien de la dernière récolte apparaît ici dans toute sa finesse. C'est la cigarette telle que le fumeur d'aujourd'hui la désire: excessivement légère et fine d'arome.

REGINARIS

20 pièces fr. 1.-

Parlons français - Humour vaudois

Les hommes de notre génération qui, dans la rue, prêtent l'oreille à la conversation des gosses, sont estomaqués parfois de leur français. Il est courant d'entendre des phrases de ce genre : « Quelle heure il est ? » — « Ché pas ». — « Où il est ton frère ? » — « Il shoote ». — « Où tu vas ? » Mais ce ne sont que bagatelles à côté d'horreurs de ce calibre : « Si ton père verrait ça ! » — « Si on aurait les vacances, j'irais baigner. » — « Si j'aurais vu », etc., horreurs qui s'enracinent toujours plus au pays.

L'élargissement des programmes scolaires a eu comme conséquence l'affaiblissement du français et du calcul mental, deux *branches si nécessaires dans la vie*. Sans doute, sans orthographe peut-on faire son chemin dans le monde, mais la possession des multiples et arides règles grammaticales dénote cependant un certain développement, une certaine intelligence, ce qui ne nuit nullement dans la vie.

A un Français, très cultivé, habitant notre canton, nous posions un jour cette question : « D'où vient, Monsieur, que vos enfants s'expriment si couramment, si élégamment en un français si pur ? » — « Laissons de côté l'enseignement scolaire, nous dit-il, mais nous, Français, nous nous occupons davantage de nos enfants que vous Romands. A table, à la promenade, nous les poussons à la conversation, nous surveillons cette dernière, nous corrigeons leur français, tandis que vous, Romands vous laissez vos enfants s'exprimer librement, n'importe comment, sans rectifier leur langage. »

Reconnaissons que chez nous la plupart des parents se déchargent complètement et à tort de l'instruction et de l'éducation de leurs enfants sur le corps enseignant. Trop souvent, ce dernier est rendu responsable de tous les déficits.

Dans l'intérêt du français — si beau quand il est bien parlé et bien écrit — dans l'intérêt du pays où tant de jeunes gens viennent apprendre notre langue, ne devrait-on pas réagir contre ce néfaste laisser-aller ? Mais, hélas ! ce qui caractérise l'heure présente, c'est un incroyable laisser-aller. Laisser-aller des particuliers, laisser-aller des autorités, laisser-aller général. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer ce qui se passe dans certains villages, où la jeunesse est complètement maîtresse de la rue.

Il faut regretter sincèrement la disparition de Ph. Godet qui faisait œuvre salutaire en flagellant sans pitié et avec raison notre français, celui de nos écrivains, de nos journalistes et de nos administrations publiques.

Même des adultes, même des autochtones n'ont pas honte de diffuser un pareil langage. Un langage capable de faire retourner dans sa tombe « le père Miéville », cet instituteur de glorieuse mémoire qui avait jadis formé à Travers — ce Travers qui nous reste cher — plusieurs volées de brillants élèves. Sans parler de Frédéric-Auguste Jeanneret, notre grand-père, qui enseigna plusieurs années la valeur de l'article et l'accord du participe aux Traversins et auquel Ed. Quartier-la-Tente fit une place honorable dans son « Histoire du canton de Neuchâtel ». A cet instituteur et ancien d'église, « connu pour sa moralité et sa manière d'instruire la jeunesse », la commune de Travers offrit la régence en 1820 et lui alloua généreusement un traitement annuel de 21 louis (500 fr.). Pour 21 louis par an, Travers avait une jeunesse disciplinée, possédant joliment l'orthographe, le calcul mental, une bonne écriture, etc. Qu'en est-il aujourd'hui de tout cela dans le canton ?

Tout en tenant compte du renchérissement de la vie, souhaitons cependant, dans l'intérêt du pays, que la valeur de l'enseignement du corps pédagogique ait suivi la même marche progressive que l'augmentation des traitements.

* * *

La ville de Vevey, voici longtemps, éleva son directeur de police, l'un de nos proches parents, à la dignité de syndic. Le directeur de police habitait une modeste villa. Il estima que le syndic d'une ville d'étrangers telle que Vevey devait être logé d'une façon représentative de sa charge et il acheta au quai de la Veveyse une belle villa avec beau jardin et joli poulailler. A peine eut-il emménagé dans sa nouvelle propriété qu'il vit arriver chez lui, en corps, tous les membres de la municipalité (conseil communal), chaque membre portant sous le bras une superbe poule. Le doyen tint à peu près ce langage : « Monsieur le syndic (un vieux garçon), votre solitude nous émeut. Les membres de la municipalité ont décidé de la peupler et ils vous offrent aujourd'hui, chacun, une gentille et vertueuse compagne. Quant au coq, nous vous laissons le soin de vous en occuper. »

Et voilà comment, grâce à la malice et à la munificence de ses collègues, le syndic R. de Vevey eut un des poulaillers les plus richement peuplés de la contrée.

Bevaix, juin 1933. J. Lr.

Un jeune homme courageux

La toute charmante et toute blonde Angèle, qui a atteint ses dix-huit ans avant-hier, vient de confesser à sa mère, Mme Gratzy-Ledot, qu'elle aimait un jeune homme qui était comme ci, qui était comme ça, qui, en un mot, lui semblait la perfection même... bref, qui voulait l'épouser.

Mais Mme Gratzy-Ledot, très digne, élève quelques objections : Le jeune homme est-il de bonne famille ?... A-t-il une bonne situation ?... Une bonne conduite ?... Est-il courageux ?... Etc.

Angèle, à toutes les questions, répond oui. Car ce jeune homme, elle l'aime, elle l'aime, elle l'aime...

Mme Gratzy-Ledot, à bout d'arguments, ajoute :

— Voyons, ma fille, au moins as-tu dit à ce jeune homme que s'il veut t'épouser, il faut, avant toute chose, qu'il vienne me voir ?...

— Oui, maman, répond Angèle, en baissant les yeux.

— Et, que t'a-t-il répondu, ma fille ?...

— Voilà, maman... fait Angèle...

Elle hésite un instant, puis, tout d'un trait, elle ajoute :

— Il m'a répondu, maman... qu'il t'avait déjà vue plusieurs fois...

— Ah ! Ah ! triomphe déjà Mme Gratzy-Ledot...

— ...mais qu'il voulait m'épouser tout de même.

J. HACHE.

NOS CONTES

LE PARFUM

Il y avait six mois au moins que Gustave Buvoir, un ami de plusieurs années, ne nous donnait plus de ses nouvelles.

Il avait quitté Paris à l'improviste, sans dire adieu à personne. Qu'il eût abandonné la capitale, c'était fou, prodigieux, extravagant, chimérique, car nul ne pouvait aimer plus que lui la ville et ses plaisirs multiples ! Des bruits avaient couru, vraisemblables ou baroques : il est amoureux ! il est marié ! il fait le tour du monde !

Lui, amoureux ! lui, marié, le sceptique, l'indépendant par excellence, le célibataire fanatique ! Autant le croire fakir dans l'Inde !

Le seul fait probant, c'est qu'il avait disparu...

Et voici qu'au hasard d'un voyage, je me trouvai soudain en face de lui, dans un compartiment ! Il était presque méconnaissable. Naguère, il avait continuellement les traits tirés, le visage blême, les yeux fatigués par les veilles, les dîners frelatés, les joies de basse qualité malgré tout le reluisant qu'elles semblent avoir; et je voyais un gaillard au visage calme et coloré, aux regards assurés, dont l'air de prospérité faisait vraiment plaisir à contempler. Ses mains étaient hâlées et donnaient une impression de force, alors que je les avais toujours connues agitées et nerveuses.

Souriant, il me dit :

— Ma belle mine, insolente de santé, te surprend. Tu ne sais que penser. C'est pourtant bien simple...

— Bien simple, hum !

— Mais oui ! Ecoute-moi : j'étais en train de perdre tout, dans ta satanée et merveilleuse capitale, argent, santé, et même encore — mon avenir ! Je dévorais royalement, avec des dents de lion, ma petite fortune présente et future. En somme, je faisais la fête la plus acharnée, jour et nuit... C'est un parfum, une simple odeur qui, miraculeusement, m'a sauvé.

Ce fut à mon tour de sourire.

— Un parfum ?... donc une femme ! fis-je.

— Pas du tout !...

Et comme, incrédule, je souriais encore.

— Ecoute-moi ! continua-t-il... Vois-tu, au fond, je suis un brave paysan. Tous mes ancêtres peinèrent sur la glèbe. Moi, leur descendant, que leur âpre labeur et leur économie avaient un peu enrichi, j'avais déserté les champs, les plaines, les sillons, la bonne terre nourricière qui pèse aux semelles du laboureur, pour venir à Paris, faire de vagues études. D'ailleurs, je n'ouvrais pas un livre, mais, par contre, je jouais, je dépensais sans compter, tandis que mon père et ma mère, continuant l'antique besogne, ne prenaient point de repos, malgré leur âge... Or, ce jour-là, à l'aube, je sortais d'un tripot clandestin, las, les yeux brûlés par la fièvre et les lumières, ayant passé une nuit blanche. J'allais à pied. Fatigué, je m'assis sur le banc d'un square. Je dormais à demi. Paris s'éveillait, maussade... Et voici qu'un parfum extraordinaire se répandit dans le jardin... Oh ! c'était une odeur pénétrante, faite de rosée et sève, une odeur d'herbe fraîchement coupée. Elle chassait les mauvais relents de mes heures nocturnes. Elle baignait mon front moite, mes mains fébriles, mes lèvres sèches. Ah ! ce bon suc du sol !... Je croyais rêver. J'ouvris les yeux: devant moi, un jardinier fauchait le gazon. Alors, je pensais à la terre natale qui m'envoyait ce message embaumé pour que je ne l'oublie point, pour que je ne gaspille plus les sueurs qui la fécondent de siècle en siècle, pour que je lui revienne. Je revis les travaux rustiques et sacrés qu'un Virgile chanta: fenaison, moisson, labourage, et ces abeilles diligentes qui font aussi leur besogne, et ces oiseaux qui chantent, mais qui construisent leurs nids. Moi, j'étais moins qu'un oisif ! Je jetais au vent le trésor des générations ! Le parfum me le disait... Le soir même, je prenais le train pour mon village natal où, maintenant, dans mon équilibre retrouvé, je continue la tâche des ancêtres... Hein ! tu aurais préféré une idylle ? une histoire d'amour où passe une robe odorante ?... C'en est une aussi, car j'aime la terre, embaumée par les mille fleurs des saisons, et la terre n'est pas ingrate pour qui lui prouve son amour par le travail !

Gabriel VOLLAND.

Vague de chaleur en Angleterre

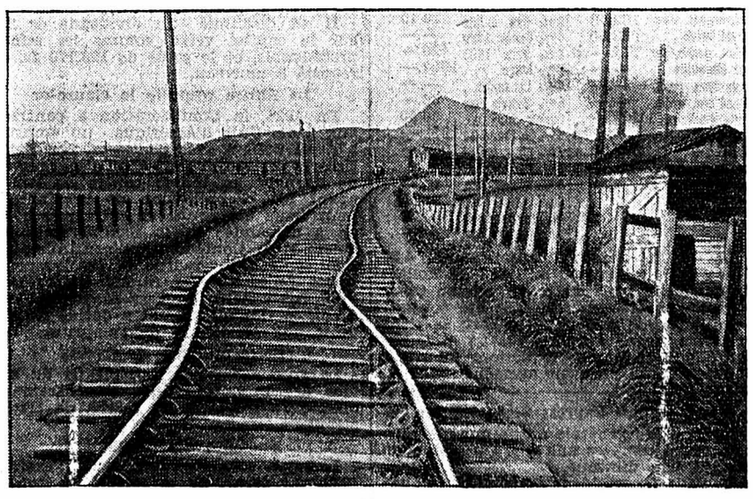

On sait qu'en Angleterre a sévi ces jours une vague de chaleur telle qu'on n'en avait pas connue depuis cent ans. A Manchester, on déplore de très nombreuses morts dues à l'insolation. Notre photo montre le phénomène de rails qui, sous l'action de la chaleur se sont curieusement gonflés et recourbés

Le Synode jurassien à la Neuveville

Corr.) La quarante-septième assemblée du « synode ecclésiastique officieux du Jura » a eu lieu mardi soir et mercredi, à la Neuveville. A 20 heures, mardi, les cloches annoncèrent la cérémonie d'ouverture au temple très joliment décoré, où une importante partie des délégués, arrivés pendant l'après-midi et une partie de la population, étaient réunis. M. E. Perrenoud, pasteur à Saint-Imier, prononça une très belle allocution inspirée par ces paroles de Saint-Jean : « Si quelqu'un me sert, qu'il me suive ; où je serai, celui qui me sert sera aussi ; si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera ». Elle fut précédée et suivie de deux chants du « chœur d'église », dont un avec orgue piano, violon et soliste.

M. Charles Schneider, organiste à la Chaux-de-Fonds, nous fit une très intéressante causerie sur les trois mobiles qui ont dirigé la revision du psautier romand, au sujet de laquelle le synode devait prendre une importante décision de principe le lendemain.

La séance de mercredi a été ouverte à 8 heures 30 par M. Wälchli président de paroisse, après une lecture biblique et une prière de M. Simon, pasteur. Toutes les paroisses étaient représentées par leur pasteur. Parmi les invités on remarquait la présence de M. Dürrenmatt, chef du département des cultes de l'assistance du canton de Berne, M. Weber, juge à la cour d'appel et membre du synode cantonal, M. Perret, pasteur à Bevaix et Quartier la Tente, pasteur au Landeron.

Après la nomination de deux scrutateurs, l'assemblée entendit M. Ecuyer, pasteur à Sonceboz, nous donner connaissance du rapport de gestion du bureau permanent. A cette occasion, ce bureau a été chargé de continuer à s'occuper de la question de la radiodiffusion de quelques cultes du Jura, question intéressante mais trop coûteuse pour le moment. Quatre membres sortant de ce bureau ont été remplacés par les pasteurs Dedie et Schnidel et les laïques MM. Moser et Perret. La présidence est échue à M. Herzog, pasteur à Bévilard et la vice-présidence à M. Perret, maître secondaire à Moutier. M. Schneiter d'Evilard a donné connaissance des comptes et du budget de ce bureau, ainsi que du budget de l'office de placement, ouvert en janvier dernier et pour lequel il faudra encore trouver une somme d'environ 500 fr.

On entendit ensuite M. Pasche, pasteur, nous faire un intéressant rapport sur son ministère chez les protestants disséminés de Büren, Soleure, Granges, Olten et Zofingue. Les pasteurs J. Besson, président de l'œuvre, et Gétaz, caissier, ont invité les paroisses à continuer de s'occuper de cette œuvre si utile.

Après une courte suspension de séance pour prendre l'air en visitant les bords du lac ou le musée, l'assemblée entendit les rapports relatifs aux œuvres soutenues par le synode soit : bibles de mariage, chants religieux, évangélisation, camp de Reconvilier, trait d'union jurassien, service de presse et « pour la vieillesse ».

Un important objet à l'ordre du jour était la revision du psautier romand. M. O. Vuilleumier, président de la commission jurassienne », recommande la proposition d'adopter en principe le projet du nouveau psautier dont toutes les paroisses ont reçu un extrait contenant quelques psaumes et cantiques nouveaux, sous réserve d'examiner les vœux et suggestions qui pourront être formulés. Après un intéressant échange de vues entre partisans et opposants, le principe d'adoption a été voté par 60 voix contre 12.

L'assemblée du synode de 1934 est fixée à Vauffelin.

Il est 13 heures et demie, chacun se réjouit de faire honneur au modeste banquet préparé à l'hôtel du Faucon et très bien servi.

Les discours se succédèrent, émaillés de pointes d'humour et alternant avec les morceaux de musique très appréciés du « Quatuor d'instruments à cordes » de la paroisse. Ce sont MM. Möckli, maire de la Neuveville, au nom de la municipalité, Weber, juge et membre du synode cantonal, en allemand, Perret, de Bevaix, au nom du Synode neuchâtelois, Herzog, le nouveau président du « bureau permanent », Häusi, de Porrentruy, qui prononça le toast à la patrie, après lequel l'assemblée chanta spontanément, debout, un verset de l'Hymne national, puis M. Altermatt, qui prononça une édifiante allocution pour l'église.

C'est bientôt l'heure du départ du bateau pour ceux de nos hôtes qui, au retour, veulent profiter de cette belle journée. Ils s'en retourneront par le lac en faisant une visite à l'Ile de Saint-Pierre.

CHÉSIÈRES Alpes vaudoises Alt. 1225 m.

L'HOTEL DU CHAMOSSAIRE et la NOUVELLE PENSION AMIGUET. Séjour idéal en juin. Pension depuis 8 fr. 50.

VOS LOISIRS

SPECTACLES - CINÉMAS
CONCERTS - CONFÉRENCES

Emissions radiophoniques

de lundi

(Extrait du journal « Le Radio »)

Sottens : 6 h. 35, Leçon de gymnastique par M. Voillat. 12 h. 28, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 12 h. 30, Météo. 12 h. 40 et 13 h. 10, Disques. 15 h. (de Londres), Ouverture par le roi George V de la conférence économique mondiale. 15 h. 28, Signal de l'heure. 15 h. 30, Orchestre Radio-Lausanne. 16 h., Sympathie, par Mme Pache. 16 h. 15, Orchestre Radio-Lausanne. 17 h., Pour les enfants. 19 h., Le carburant national, causerie par M. Mayor. 19 h. 30, Météo. 19 h. 35, Correspondance parlée de la S. R. R. 20 h., Violon et piano, par MM. Hegetschweiler et Lombriser. 20 h. 20, Chant, par M. Romano Rasponi. 21 h., Soirée populaire donnée avec le concours des Dottaris, artistes siffleurs, et de l'orchestre Radio-Lausanne. 21 h. 50, Météo. 22 h., Disques.

Munster : 10 h. 30, Retransmission de la cérémonie d'ouverture de la conférence de Londres. 12 h. et 12 h. 40, Disques. 17 h., La demi-heure féminine. 17 h. 30, Disques. 18 h. 30, Der grieschische Tempelbau, conférence par M. Job. 19 h. 05 (de Hilversum), Concert européen néerlandais par l'Orchestre philharmonique de Vara et la Société de motets et de madrigaux de Harlem. 20 h. 15, Cours d'anglais. 20 h. 45, Orchestre. 21 h. 10, Musique d'artillerie « Alte Garde ».

Monte-Ceneri : 12 h. et 13 h. 10, Disques.

Radio-Paris : 12 h., Orchestre. 18 h. 10, Causerie agricole. 18 h. 50, Causerie cinématographique. 19 h., Chronique des livres. 19 h. 20, Orchestre. 20 h., « Tannhäuser », opéra de Wagner.

Munich : 15 h. 25 et 20 h. 05, Concert. 16 h. 30, Orchestre. 18 h. 25, Mandoline et piano. 21 h. 20, Chants et marches. 23 h., Musique.

Langenberg : 16 h. 30, Concert. 20 h. 05, « Tsar et Charpentier », opéra-comique de Lortzing. 23 h., Musique.

Berlin : 16 h. 30, Musique de chambre. 18 h. 10, Chant. 19 h., Heure populaire. 20 h. 10, Zither et chants de jodel. 21 h., Heure consacrée à Brahms. 22 h. 20, Musique de danse.

Londres : 12 h., Orgue. 12 h. 45 et 16 h. 30, Orchestre. 15 h., Cérémonie d'ouverture de la conférence de Londres. 15 h. 40, 17 h. 15 et 23 h. 15, Musique de danse. 20 h., variétés. 21 h. 40, musique de chambre. 23 h., Emission expérimentale de télévision.

Vienne : 17 h. 15, Chant et orchestre. 19 h., Concert militaire. 20 h. 45 Musique historique.

Milan : 17 h. 10, Musique. 20 h. 30, Musique de chambre. 21 h. 30, Comédie, puis concert d'orchestre.

Rome : 17 h. 30, Concert. 20 h. 45, Variétés. 22 h., Musique.

Bruxelles : 20 h., Concert symphonique.

Stuttgart : 21 h., Symphonie No 5, en do mineur, op. 67, de Beethoven.

Carnet du jour

CINÉMAS

Chez Bernard : Ames libres.
Apollo : Rien que des mensonges.
Palace : Aimez-moi ce soir.
Théâtre : Transatlantique.
Caméo : Espionne « X-27 ».

Eté 1933

Le « Zénith »

Seul horaire répertoire permettant de trouver instantanément les principales lignes de la Suisse

En vente dans tous les kiosques et librairies de la région

Prix : 60 c.

Courses de chevaux, Yverdon

DIMANCHE 18 JUIN, dès 8 heures et 14 heures

Concours hippiques - Courses civiles et militaires

Nouvelle tribune centrale, 560 places P. 1164 Yv.

Un des problèmes à l'ordre du jour de la conférence de Londres

(De notre correspondant de Paris)

La question du protectionnisme

Les tentatives faites jusqu'ici pour réagir contre le protectionnisme. — La dénonciation, par le gouvernement français, du traité commercial franco-suisse. — S'efforcera-t-on, à Londres, de réaliser l'union économique et douanière de l'Europe ?

Paris, 10 juin.

On sait que la conférence de Londres, qui va s'ouvrir lundi, devra s'occuper aussi, entre autres, de la question du « protectionnisme », qui forme un des principaux obstacles à la reprise normale des échanges internationaux et, par conséquent, à la solution de la crise mondiale. S'y emploiera-t-elle avec plus de succès que ses devancières ? C'est à souhaiter. Mais il faut bien constater que, jusqu'ici, toutes les tentatives faites pour réagir contre le protectionnisme sans cesse grandissant, n'ont pas abouti à grand'chose.

Déjà en 1927, en effet, la S. d. N. avait convoqué à Genève une conférence économique internationale. Les 50 gouvernements représentés furent d'accord pour recommander, afin de parer au développement de la crise déjà menaçante, un abaissement progressif des barrières douanières et la suppression des entraves au commerce. Mais ce fut là, hélas ! un vœu purement platonique.

Deux ans plus tard, en 1929, la même S. d. N. réunissait une conférence pour la trêve douanière, dénommée, par la suite, « conférence en vue d'une action économique concertée ». Le résultat fut, en 1930, l'élaboration de trois conventions signées par 18 Etats, mais qui n'entrèrent jamais ou, du moins que très partiellement en vigueur. Ce qui amena la Société des nations à émettre un peu plus tard un vœu, tendant à ce que les principes admis par les conférences de 1927, 1929 et 1930 reçoivent un commencement d'exécution et d'application de la part des pays européens, en vue de créer « un grand marché commun ». Nous attendons toujours que ce vœu se réalise.

Certes, les problèmes douaniers sont parmi les plus délicats à résoudre. Nous en voyons la preuve dans le conflit qui vient de s'élever entre la France et la Suisse à la suite de la dénonciation, par le gouvernement français, du traité commercial du 8 juillet 1929. La France invoque la nécessité de supprimer les consolidations tarifaires dans les accords commerciaux, et elle propose des négociations immédiates « en vue d'adapter la convention au rythme des échanges entre les deux pays, ainsi qu'aux recommandations ou conclusions auxquelles pourrait aboutir la conférence de Londres ».

Au rythme des échanges... ? Justement, la Suisse fait observer, avec chiffres à l'appui, qu'elle est pour la France une excellente cliente, puisqu'elle importe de chez nous des marchandises représentant une valeur équivalente à deux fois et demie le montant de ses exportations vers notre territoire. Une fois de plus, le protectionnisme ferait donc plus de mal que de bien.

Heureusement que le gouvernement français s'est, d'avance, déclaré prêt à tenir compte des « recommandations ou conclusions » de la conférence de Londres. Mais cette conférence, qui est « monétaire » avant que d'être « économique », trouvera-t-elle le temps de s'occuper de la question du protectionnisme ? Et même le voudra-t-elle ? Cela serait pourtant à souhaiter. Car on ne viendra pas à bout de la crise mondiale si l'on ne se préoccupe, conformément au vœu émis en 1931, à Genève, de créer ce « marché commun », ce qui ne sera possible que si l'on pousse le rapprochement envisagé jusqu'à l'union économique et douanière complète de l'Europe.

M. P.

L'enseignement à Madagascar

M. Beaulieu, pasteur à Boudry, nous écrit :

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de M. Marcel Monnier, sur l'enseignement à Madagascar, paru dans votre numéro de vendredi 9 juin 1933. Cependant, il contient quelques inexactitudes qui pourraient faire croire à vos lecteurs que, jusqu'à l'occupation française en 1895, l'enseignement donné par les missions comprenait uniquement « la lecture, le calcul jusqu'à la règle de trois ». Sans rien enlever à la gloire du grand organisateur Gallieni (qui travailla de concert avec les missionnaires), rendons cependant aux missions ce qui leur revient.

Vers la fin de 1827, il y avait en Imerina environ 4000 personnes sachant lire et écrire, alors qu'à l'arrivée des missionnaires en 1820 il ne s'en trouvait que six, et encore ces dernières ne possédaient-elles que les caractères arabes, mal appropriés au dialecte imérinien.

En 1876, le gouvernement malgache publiait le code des 305 articles où l'enseignement était déclaré obligatoire; constatons ici que les Imeriniens devancèrent les Français, chez lesquels l'enseignement ne fut déclaré obligatoire qu'à la date du 28 mars 1882.

En 1894, le nombre des enfants fréquentant les écoles protestantes était de 137,356 et l'on comptait dans les écoles catholiques 26,739 élèves.

Jean Carol, dans son livre sur Madagascar, déclare à la page 317 : « Le général Galliéni me disait un jour aux débuts de son gouvernement : « Je viens de faire une tournée dans les écoles anglaises de Tananarive et je suis émerveillé des résultats qu'on y obtient. Il est vrai que ces messieurs emploient des méthodes nouvelles admirablement comprises pour impressionner l'intelligence des enfants. » On ne saurait trop louer, en effet, l'œuvre pédagogique des évangélistes à Madagascar.

» Grâce à eux, grâce aussi — dans une moindre proportion — aux missionnaires catholiques dont le zèle fut constamment fouetté par leurs concurrents, peu de pays européens peuvent être comparés à l'Imerina sous le rapport du nombre de gens ayant une éducation primaire suffisante. »

Ecoles supérieures

En même temps qu'elles développaient l'enseignement primaire, les missions s'appliquèrent à créer des écoles supérieures, les protestants dans le triple but de former des maîtres pour les écoles du premier degré, de pourvoir les églises de pasteurs indigènes et de fournir au gouvernement les hommes instruits dont il avait besoin pour les divers rouages d'une administration qui allait toujours en se développant; quant aux catholiques, ils se préoccupèrent surtout d'assurer l'extension de leur œuvre. En 1862, fondation par la Mission de Londres d'une école normale. Après un examen d'entrée qui semble avoir été au niveau actuel du certificat d'études primaires dans les écoles françaises, l'enseignement se poursuivait pendant trois ans. Il comprenait toutes les branches usuelles et jusqu'à des éléments de géométrie et d'algèbre.

Le nombre des élèves de l'école normale ne fut pas inférieur à 100 pendant les années qui précédèrent la date de 1895. En 1869 s'ouvre un autre établissement secondaire, sous le nom de « College ». Parmi les matières étrangères à la préparation théologique, on relève la géographie physique et politique, l'histoire ancienne, l'histoire de Madagascar, la géométrie, l'algèbre, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la botanique, l'astronomie, la musique et jusqu'à des conférences pédagogiques (bulletin de l'académie malgache, tome VIII 1925, pages 144 et 145).

Aussi l'on comprend qu'un des rédacteurs de la publication intitulée « Notes, Reconnaissances et Explorations » déclarait en 1898 : « C'est en plein développement intellectuel que la campagne de 1895 a surpris la Grande Ile. » (3me vol., page 520.)

L'œuvre médicale

C'est à la Mission de Londres, à la Mission norvégienne et à celle des Amis que revient l'honneur d'avoir doté Madagascar d'un personnel médical indigène adapté à ses besoins.

En 1863, le docteur missionnaire Davidson écrivait :

« Je crois fermement et en toute honnêteté que si l'on mettait à ma disposition chaque année une somme modeste, je pourrais, d'ici à quelques années, venir au secours de toutes les tribus de l'île. Mon plan est le suivant : il consiste à choisir de jeunes indigènes capables à leur tour d'enseigner la médecine et la foi au Christ et à les envoyer comme pionniers de la mission; ce n'est pas une utopie; le projet est simple et réalisable; mais pour le mettre à exécution, il me faut un hôpital et des aides. »

En 1870, l'hôpital comprenait une trentaine de lits, presque toujours occupés.

En 1880, on institua des cours préliminaires de chimie, de physique et d'histoire naturelle, et, en 1886, une véritable école de médecine fut créée grâce à l'initiative et aux efforts du docteur Borchgrevink.

En 1895, au moment de l'occupation française, le personnel enseignant se composait de trois Européens et d'un Malgache (ayant fait ses études en Europe).

Pendant que l'enseignement de la médecine se développait ainsi, des infirmières européennes prenaient également en main la formation d'un personnel auxiliaire féminin. La formation professionnelle des sages-femmes indigènes fut confiée en 1886 à Mlle Byan, qui obtint la croix de la Légion d'honneur (à l'occupation), à cause des services rendus par elle à Madagascar.

Chapus dans son livre : « Quatre-vingts années d'influences européennes en Imerina », déclare, page 252 : « La France n'eut qu'à approfondir un sillon si bien commencé. Ses institutions et ses méthodes lui furent fournies par les créations des initiateurs missionnaires. »

Galliéni comprit tout cela, il fut l'ami dévoué des missionnaires et tout particulièrement des missionnaires de la Mission de Paris. Tous ses disciples ont rêvé d'une union toujours plus étroite entre le temporel et le spirituel, car sans la religion un peuple est perdu. Il y a longtemps que l'histoire a montré la bêtise de la phrase de Victor Hugo: « Une école qui s'ouvre c'est une prison qui se ferme » et l'histoire, toute l'histoire moderne, montre la vérité de la parole du Christ : « Hors de moi, vous ne pouvez rien faire. »

Aimé BEAULIEU, pasteur,
ancien missionnaire à Madagascar.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le journal d'Hitler interdit en Autriche

VIENNE, 11 (B. C. V.). — On annonce officiellement que le « Vœlkischer Beobachter », paraissant à Munich, vient d'être interdit pour une année en Autriche.

Le gouvernement a publié une nouvelle ordonnance sur la presse, contenant des mesures beaucoup plus sévères contre l'abus de la liberté de la presse.

100.000 sardines rendues à la mer
faute d'acheteurs

CONCARNEAU, 11 (Havas). — Hier soir, six bateaux sardiniers du port de l'île de Pudy, venus vendre leur pêche, n'ont pas trouvé d'acheteurs pour leur poisson, qui était d'excellente qualité. Plus de 100,000 sardines ont été rejetées à la mer.

Plusieurs décisions sont prises à Genève au sujet des organisations en marge de l'armée

GENEVE, 11. — Le comité des effectifs de la conférence du désarmement a reconnu à l'unanimité que les pays qui ne feraient pas usage de la liberté de l'instruction prémilitaire en subiraient un désavantage certain. Il a décidé par 12 voix contre 4 que la seule solution acceptable du point de vue technique, touchant le service du travail obligatoire, est qu'il doit être interdit purement et simplement. La minorité comprend l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie et l'Autriche.

En ce qui concerne les associations paramilitaires, le comité a été unanime à reconnaître que l'instruction militaire donnée après le service devra être interdite.

Enfin, le comité a précisé les exercices qui devront être considérés comme de caractère militaire.

Le retour en France du professeur Eydoux

PARIS, 11 (Havas). — Le professeur Eydoux, de l'Ecole polytechnique, condamné en Italie pour espionnage, est rentré à Paris la nuit dernière.

L'explosion d'une fabrique de celluloïd
De nombreuses personnes ensevelies près de New-York

NEW-YORK, 11 (Ass. Press.). — Une formidable explosion, dont la cause est encore inconnue, s'est produite dans une fabrique de celluloïd, à North-Arlington (New-Jersey), mettant le feu à six maisons et jetant la panique parmi la population et les baigneurs qui se trouvaient près de la rivière proche du lieu de l'accident.

Au cours des opérations de sauvetage, on a retiré dix cadavres. De nombreuses personnes ont été grièvement blessées. Des baigneurs, particulièrement des enfants épouvantés, se sont jetés à l'eau. Un cadavre a été retiré ; on en recherche d'autres.

Le nouveau cabinet Azana ressemblerait comme un frère au précédent

MADRID, 12 (Havas). — On est d'avis que la composition du nouveau cabinet Azana comprendra généralement les personnalités qui faisaient partie du gouvernement démissionnaire. M. Vinuales, directeur du timbre, serait probablement désigné pour le portefeuille des finances, en remplacement de M. Carner, jusqu'ici titulaire de ce poste, que son mauvais état de santé éloigne de toute activité.

Les grands raids
La nouvelle étape de Mattern

MOSCOU, 11 (Associated Press). — L'aviateur Mattern est arrivé à Khabarovsk, ville située à environ 250 km. de la mer du Japon, en Sibérie.

De l'Espagne aux Antilles

MADRID, 12 (Havas). — Les aviateurs Barberan et Collar, qui avaient quitté l'aérodrome de Tablada, près de Séville, samedi matin, à 4 h. 45, pour entreprendre un vol Séville-Cuba, ont atterri dimanche après-midi, à 16 h. 55, à Saint-Jean de Porto-Rico, ayant effectué un vol d'environ trente-six heures, couvert approximativement 7000 km., et survolé l'Atlantique sur sa plus grande largeur.

Un avion s'écrase sur le sol
et fait dix morts

CHICAGO, 12. — Un avion transportant des passagers s'est écrasé sur le sol et a été incendié. Il y a dix morts.

L'attentat contre M. Steidle, chef de la Heimwehr du Tyrol, soulève une vive émotion

INNSBRUCK, 12. — Un attentat a été commis dimanche sur la personne de M. Steidle, l'un des dirigeants de la Heimwehr, à qui furent confiés les pouvoirs pour la sécurité de l'Etat dans le Tyrol.

Des coups de feu furent tirés d'une automobile sur celle de M. Steidle. Celui-ci a été blessé au bras. L'automobile occupée par les agresseurs portait une fausse plaque.

INNSBRUCK, 12. — On annonce au sujet de l'attentat commis sur la personne de M. Steidle que c'est au moment où celui-ci, de retour d'une tournée de service, voulut ouvrir la porte de son habitation que les coups furent tirés par des individus se trouvant dans une auto de couleur bleue. Une seule balle atteignit son but. M. Steidle a été conduit dans une clinique. Il est blessé à l'avant-bras.

Cet attentat a soulevé une émotion énorme à Innsbruck. La police et la gendarmerie s'efforcent de retrouver la trace des agresseurs.

La « maison brune » est occupée

Des perquisitions ont été effectuées pendant la nuit au domicile de certains nationaux-socialistes. La maison brune, siège du parti, a été occupée et trois personnes ont été mises provisoirement sous les verrous.

La leçon inutile

On va remplacer l'Akron

WASHINGTON, 11 (Havas). — La commission mixte du Congrès, chargée d'enquêter sur le désastre de l'« Akron » s'est prononcée en faveur du remplacement du dirigeable et du perfectionnement des services aéronautiques de la marine. Son rapport déclare que la violence de l'orage a été la cause du désastre.

Les camelots du roi interrompent une réunion à Paris

PARIS, 11 (Havas). — Le comité français de l'Union douanière tenait séance samedi après-midi, sous la présidence de M. Le Trocquer, ancien ministre des travaux publics, lorsque quelques camelots du roi, qui étaient parvenus à se glisser dans la salle, commencèrent une obstruction systématique, lâchant dans la salle des bombes lacrymogènes et jetant vers la tribune les objets les plus divers. Un encrier lancé à toute volée vint atteindre M. Le Trocquer au menton. Des agents de police réquisitionnés firent évacuer aussitôt la salle. M. Le Tocquer n'est que très légèrement blessé.

Le comité français de l'union douanière a remis la réunion à une date ultérieure.

La police a procédé à l'arrestation de 28 camelots du roi, dont la plupart ont été envoyés au dépôt.

Quatre gardiens de la paix et un brigadier de police ont été blessés.

Le journal royaliste mène actuellement campagne contre l'Union douanière européenne qu'il accuse d'avoir partie liée avec une grosse maison métallurgique allemande.

Les manœuvres aériennes en Angleterre

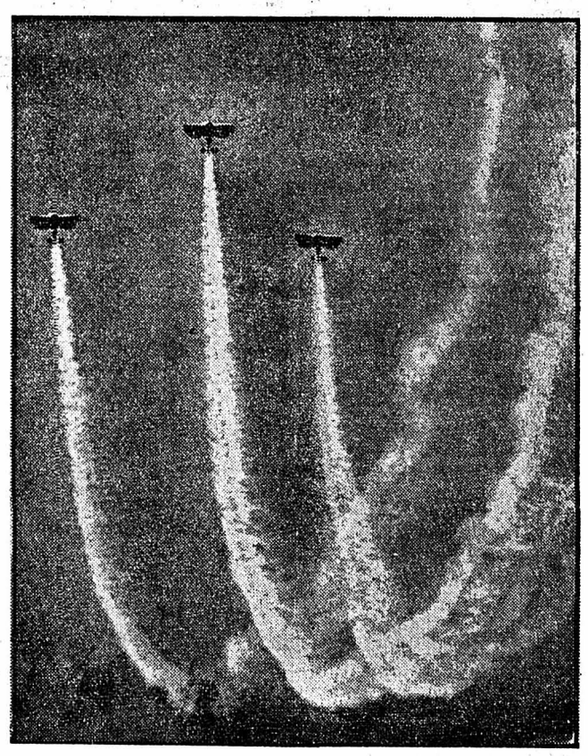

Trois avions de l'aérodrome de Heudon lancent derrière eux des nuées lumineuses

☞ *La rédaction de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » rappelle qu'elle ne peut tenir aucun compte des correspondances dont l'auteur n'a indiqué ni son nom ni son adresse.*

Le congrès des arts et métiers

M. Schulthess assure de son appui les classes moyennes
dont 550 représentants se réunissent à Soleure

SOLEURE, 11. — Environ 550 délégués et invités ont participé à l'assemblée annuelle de l'Union suisse des arts et métiers.

M. F. Joss, conseiller d'Etat, à Berne, a rappelé les motions Amstalden et Joss, aux chambres férérales, et a exposé les revendications qu'elles contiennent en vue de l'adaptation de la politique des classes moyennes aux conditions actuelles. Il a parlé ensuite de la récente évolution politique et a précisé les buts du mouvement de la « Nouvelle Suisse ».

M. Schulthess, président de la Confédération, a déclaré que le Conseil fédéral s'occupe activement des problèmes des classes moyennes. L'orateur a admis que les bases constitutionnelles actuelles ne suffisent plus.

Il faut que la Confédération obtienne le droit de promulguer les lois agricoles, commerciales et industrielles nécessaires et, si besoin est, de supprimer temporairement la liberté de commerce. Le projet d'article constitutionnel relatif à l'économie, rédigé par le département, est conforme aux revendications des artisans.

En ce qui concerne l'organisation professionnelle, il attire l'attention sur les critiques formulées contre cette innovation.

La constitution actuelle ne permet pas de régler définitivement la question des grands magasins, mais une solution provisoire pourrait être trouvée sur la base de l'article 34ter, sous forme d'un arrêté fédéral urgent.

A l'unanimité, l'assemblée a adopté une résolution sur la liberté du commerce et de l'industrie, par laquelle elle prend acte avec satisfaction des démarches entreprises par le département fédéral de l'économie publique en vue d'une revision de l'article 34 de la Constitution fédérale, à la suite des motions Joss et Amstalden. Tout en reconnaissant le principe de la liberté du commerce et de l'industrie, garanti par l'article 31 de la Constitution fédérale, elle émet le vœu que soit aussi créée une base constitutionnelle permettant de restreindre cette liberté chaque fois que cela s'impose pour le maintien de saines conditions économiques. S'inspirant de ces considérations, la résolution propose un nouveau texte pour l'article 34 de la Constitution fédérale. Il est, en outre, demandé que, jusqu'au moment où cette revision constitutionnelle aura abouti, les pouvoirs nécessaires soient octroyés au Conseil fédéral pour lui permettre de prendre des mesures provisoires en vue de réaliser ces propositions. L'espoir est ensuite exprimé que les groupes bourgeois de l'assemblée fédérale s'entendront sans retard sur un programme commun à l'effet de combattre énergiquement le marxisme, d'une part, et les excès de certaines puissances d'argent malsaines, d'autre part.

Une seconde résolution demande la promulgation d'un arrêté fédéral muni de la clause d'urgence pour interdire de construire et d'agrandir les grands bazars et entreprises similaires, ainsi que l'élaboration immédiate d'une loi sur les grands magasins, les entreprises à succursales multiples, les liquidations y compris les bons et primes, loi qui devra notamment renfermer des dispositions sur l'imposition fiscale de ces entreprises.

Une résolution, enfin, assure la collaboration des arts et métiers à la « Nouvelle Suisse ».

Nouvelles suisses

Les extrémistes genevois s'indignent qu'on ne les laisse plus semer le trouble

GENÈVE, 11. — Au Grand Conseil, M. Dupont, socialiste, a interpellé le Conseil d'Etat sur les « procédés » de certains agents à la sortie de la manifestation socialiste du 6 juin.

M. Frédéric Martin, chef du département de justice et police, a rappelé les appels lancés lors des dernières audiences des assises fédérales pour créer de l'agitation dans la foule. Il a rappelé également les ordres pris pour empêcher toute manifestation sur la voie publique au sujet du verdict des jurés fédéraux et a signalé à nouveau les moyens employés pour continuer l'agitation dans les rues, à la sortie de l'assemblée socialiste du 3 juin. Il a précisé que le président du parti socialiste avait conseillé de former un cortège, malgré l'interdiction et a déclaré que la population genevoise en avait assez de l'agitation entretenue par les chefs socialistes et communistes.

Le président du Conseil d'Etat, M. Paul Lachenal, a dit la volonté du gouvernement de maintenir l'ordre, et il a félicité le département de justice et police des mesures prises par lui à cet effet.

Un motocycliste victime de sa vitesse exagérée

GENÈVE, 11. — Dimanche, au début de l'après-midi, un motocycliste, René Mazzarolli, 27 ans, peintre, demeurant à Chêne-Thônex, regagnait son domicile lorque arrivé à Chêne-Bourg il fit une terrible embardée. Il heurta l'angle d'un trottoir et fut projeté avec violence contre un mur. Mazzarolli a été tué sur le coup, le crâne fracturé.

Le motocycliste roulait à une allure exagérée, ce qui l'empêcha de prendre le virage.

Nouvelles économiques et financières

Bourse de Genève, 10 juin

Les chiffres seuls indiquent les prix faits
m = prix moyen entre offre et demande
d = demande o = offre

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Banq. Nat. Suisse	—.—	4 ½ % Féd. 1927	—.—
Escompte suisse	34.—	3 % Rente suisse	—.—
Crédit Suisse. . .	607.50	3 % Différé . . .	82.—
Soc. de Banque S.	496.50	3 ½ Ch. féd. A. K.	90.55
Gén. él. Genève B.	272.—	4 % Féd. 1930	—.—
Franco-Suis. élec.	335.—	Chem. Fco-Suisse	467.—
» » priv.	—.—	3 % Jougne-Eclé.	—.—
Motor Colombus .	—.—	3 ½ % Jura Sim.	85.—
Ital.-Argent. élec.	100.50	3 % Gen. à lots	118.10
Royal Dutch . . .	358.50	4 % Genev. 1899	—.—
Indus. genev. gaz	775.— d	3 % Frib. 1903	420.—
Gaz Marseille . .	—.—	7 % Belge. . . .	1003.—
Eaux lyon. capit.	—.—	4 % Lausanne. .	—.—
Mines Bor. ordin.	—.—	5 % Bolivia Ray	66.—
Totis charbonna	207.—	Danube Save. .	30.50
Trifail	8.25 m	5 % Ch. Franç. 32	1011.—
Nestlé	649.50	7 % Ch. f. Maroc	1054.—
Caoutchouc S. fin.	23.50 m	6 % Par.-Orléans	—.—
Allumet. suéd. B	—.—	6 % Argent. céd.	46.75
		Cr. f. d'Eg. 1903	—.—
		Hispano bons 6 %	197.50
		4 ½ Totis c. hon	—.—

Le dollar touche aujourd'hui 4,24 (—4¾). Pour les 900 millions de dollars de nouveaux bons du trésor mis en souscription contre espèces, il a été souscrit 5 milliards de dollars. New-York se tient et le blé remonte à 75¼ (73⅜/s) et le coton à 9,17 (9,01). — 19 actions montent, 5 baissent, 12 sans changement.

Sesa, Suisse-Express S. A., Zurich

L'assemblée générale a approuvé le rapport et les comptes annuels. Un dividende de 5 % sera diminué.

M. Schrafl, président de la direction générale des C. F. F., a parlé des négociations poursuivies au cours de l'année entre les administrations de chemins de fer et les automobilistes intéressés en vue d'une collaboration systématique et d'une répartition rationnelle du trafic entre l'auto et le rail.

« Helvetia », Société suisse d'assurance contre les accidents et la responsabilité civile, à Zurich

L'assemblée générale a approuvé le rapport de gestion et les comptes annuels qui font ressortir un bénéfice net de 446,838 fr. (445,238). Le montant des primes encaissées s'est élevé à 12,002,395 fr. (11,845,915).

Suivant décision de l'assemblée, il a été versé 100,000 fr. au fonds de réserve, ce qui porte celui-ci à 3,250,000 fr.; 50,000 fr. à la réserve spéciale; 70,000 fr. au fonds de prévoyance du personnel.

Il est distribué un dividende de 7 % sur le capital versé, comme les années précédentes, et le solde de 123,779 fr. est reporté à nouveau.

La Suisse respecte la clause-or

En 1924, la Confédération a contracté aux Etats-Unis d'Amérique un emprunt 5 % en dollars avec clause-or. Les Etats-Unis ayant récemment aboli l'engagement de changer les billets contre de l'or et ayant levé l'application de la clause-or pour leurs emprunts, de différents côtés, on a demandé à la Banque nationale suisse si la Confédération continuerait à s'en tenir aux conditions de l'emprunt suisse telles qu'elles furent fixées lorsqu'il fut conclu. Dans sa séance de vendredi, le Conseil dféral a décidé de s'en tenir aux conditions de l'emprunt.

Seize milliards de crédits

La suspension par l'Allemagne du service des intérêts et des amortissements affecte 16 milliards de marks de crédits étrangers.

Suédoise des allumettes

Le bilan constate que, sur l'exercice 1932, les pertes de la société en connexion avec la débâcle Kreuger se sont montées à 522,800,000 couronnes, couvertes en majeure partie par le fonds de réserve de la société. Les créances de la société dans la faillite Kreuger ont été comptées dans le bilan pour la valeur d'une couronne seulement.

Le problème des transferts

D'accord avec la Reichsbank, les créanciers de la « Stillhalte » se réuniront déjà le 13 juin de cette année à Londres pour une délibération. La Reichsbank a invité également les représentants des créanciers à long terme de la B. R. I. à Bâle à se réunir la semaine prochaine à Londres. Au cours de ces délibérations, la Reichsbank fera son possible pour contribuer à une solution de la crise des transferts depuis longtemps attendue et qui finalement s'est produite. Elle s'inspirera des principes qui furent le résultat unanime des conversations de Berlin avec les représentants de créanciers à savoir :

1. Que les réserves d'or et de devises de la Reichsbank doivent être reconstituées pour que la banque puisse remplir son rôle de Banque d'émission. 2. Que le commerce ordinaire de l'Allemagne ne souffre pas de restrictions en matière de crédit, sinon la principale source permettant de reconstituer le fonds des devises sera tarie.

« Pour cette raison, ajoute le communiqué, il faut accueillir avec beaucoup de scepticisme toutes les nouvelles incontrôlables qui parlent de mesures de représailles à l'étranger, par exemple des confiscations des clearings forcés, etc. En effet, la Reichsbank ne commet pas un acte arbitraire quelconque, mais elle est contrainte d'agir par des faits dont elle n'est pas responsable et les solutions qui s'imposent ne sauraient être unilatérales. C'est par le redressement de l'économie internationale que l'on parviendra au but et dans ce domaine la Reichsbank, comme le gouvernement du Reich, sont résolus à collaborer de leur mieux. »

Banque d'escompte suisse, Genève

L'assemblée générale extraordinaire du 9 juin a approuvé le contrat de fusion avec la Banque de dépôts et de crédits. En exécution de ce contrat, elle a porté le capital social de 70,140,000 à 70,175,000 francs par l'émission de 35,000 actions série B, d'un franc chacune.

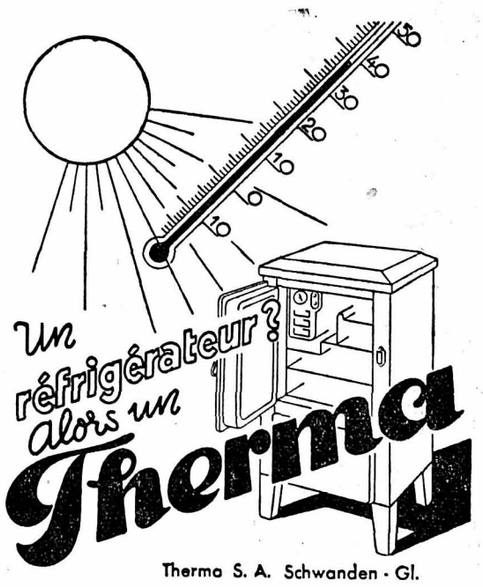

Therma S. A. Schwanden - Gl.

Gants de peau
Gants tissu
Gants de tulle
Les dernières nouveautés chez
GUYE - PRÊTRE
Saint-Honoré - Numa-Droz

Le
Savon au lait de lis Bergmann
est incomparable pour les soins de la peau et contre les impuretés de l'épiderme. L'emploi journalier produit un teint juvénile. La marque du véritable savon est : « deux mineurs ».
P. Chapuis, pharmacien,
Félix Tripet, »
A. Wildhaber, »
Ch. petitpierre S. A. et succ.
Paul Schneitter, droguerie,
Zimmermann S. A., épiceries.
E. Denis, coiffeur, Saint-Aubin.

Chars à ridelles
Chars à pont

Brouettes
Quincaillerie BECK
PESEUX

Mesdames,
NOTRE CHOIX EN SOULIERS D'ÉTÉ EST CONSIDÉRABLE
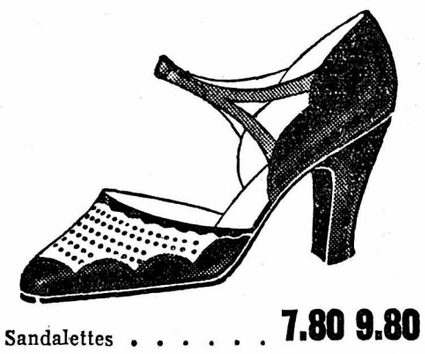

Sandalettes	7.80 9.80
Souliers tressés	7.80 9.80 12.80
Souliers décolletés, noir, brun, vernis	9.80
Souliers à brides, noir, brun, vernis	9.80
Souliers noir/blanc, brun/blanc	7.80 9.80
Souliers reptiles	16.80 19.80

Kurth, Neuchâtel

Vos
salades
mayonnaises
pommes frites
valent
ce que vaut
l'huile utilisée
La qualité
suivie très
attentivement
se trouve chez
ZIMMERMANN S. A.
huile d'arachide Ia -.90 —
huile d'arachide crème 1.25
huile d'olive, de Nice —
extra-vierge, 1.80 —
le litre, verre à rendre —

Traitement de l'ASTHME
ANGINE DE POITRINE, BRONCHITE CHRONIQUE, EMPHYSÈME, RHUME DES FOINS par les
CACHETS BLEUS SEMEN J. C.
La boîte de 12 cachets : 3.25
Détail : Toutes pharmacies
Gros : F. UHLMANN-EYRAUD S. A., 26, Boulevard de la Cluse, Genève
BON pour un échantillon gratuit à envoyer au Dépôt général des CACHETS BLEUS SEMEN J. C., 97, rue d'Illiers, ORLÉANS (France)

L...andez
LES BIÈRES SPÉCIALES
DE LA BRASSERIE MULLER
BLONDE et BRUNE
LIVRAISONS EN FUTS ET EN BOUTEILLES

FAUTEUILS
modernes
Fr. 60.—
AU BUCHERON
Ecluse 20

FER-BLANC - FER VERNI
FONTE EMAILLÉE
avantageux

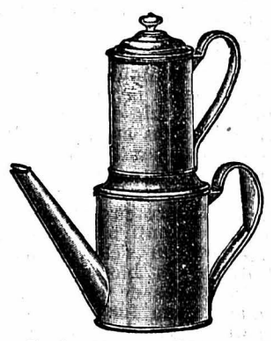
Cafetières, filtre

10	8	6	5	4	3	2 tasses
6.95	6.45	5.65	4.95	4.45	3.95	3.75

Réchauds à alcool
étamé 4.45 nickelé 6.45

Boîtes aux lettres
3.45 2.25
1.95 1.65

ACTUELLEMENT
VENTE DE VAISSELLE
AUX ARMOURINS S.A
NEUCHATEL

Bidons à lait, ovales

5 l.	4 l.	3 l.	2 l.
5.45	4.95	4.45	3.95

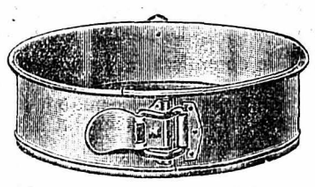
Moules à charnière

25	24	23	22	20 cm.
3.65	3.45	3.15	2.95	2.75

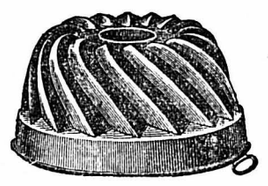
Moules à biscuit

24	22	20	18 cm.
3.65	3.—	2.85	2.65

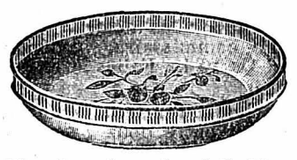
Panier à pain, joli décor fer verni 2.45

Ramassoires, étamées
2.45 2.10 1.85

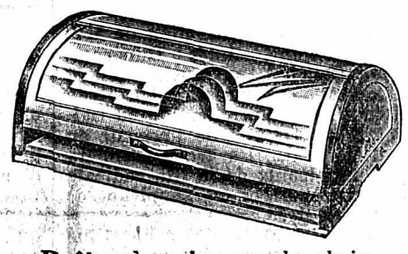
Boîtes à pain, superbe choix
9.50 7.50 6.90

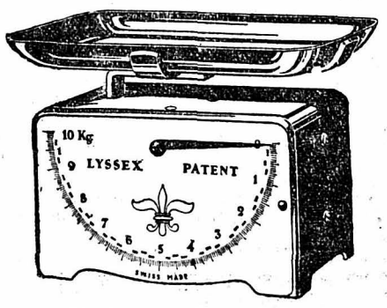

Balance de cuisine
bel article 12.50

Baquets à relaver, étamés

36	34	32	30	28	26 cm.
5.95	5.65	5.25	4.65	4.25	3.85

Ramassoires vernies noires
1.85 1.65 1.45

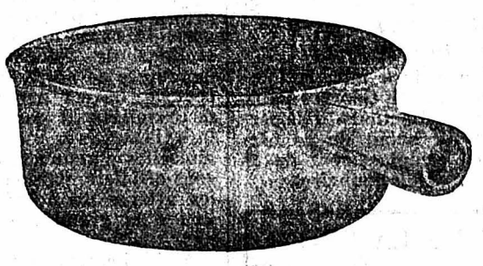
Caquelons à fondue, fonte émaillée

24	22	20	18	16 cm.
5.95	4.95	4.25	3.45	2.85

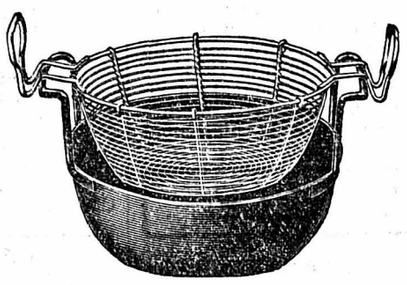
Casses à pommes-frites avec grille

28	26	24 cm.
7.95	7.15	6.65

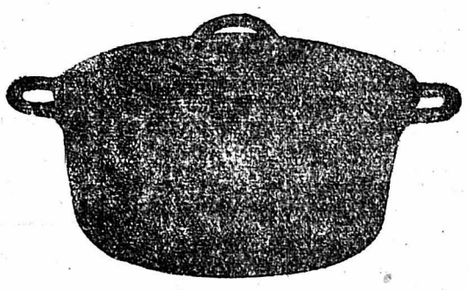
Casseroles avec couvercle, fonte émaillée

28	26	24	22	20 cm.
11.95	10.75	7.95	6.45	4.95

NOTRE FONTE ÉMAILLÉE F. E. EST GARANTIE !

Le choix d'une vocation

Au moment de Pâques, la question suivante a été posée à plus de 1200 jeunes Zuricois sortant de l'école : Quelle est la profession qui vous tente ? Chose étonnante : plus de 500 ont répondu qu'ils voulaient continuer à fréquenter des écoles ! Savaient-ils qu'il eût été difficile de les placer tous, ou comprenaient-ils que, par le temps qui court, l'instruction professionnelle seule permet de se créer une situation ? Toujours est-il que leur réponse était intelligente. En Suisse allemande, on exige maintenant trois années d'école secondaire, même pour de simples apprentissages !

Près de 200 garçons optaient pour la métallurgie, ce qui est excessif ; 150 environ préféraient le commerce, les postes et chemins de fer. Hélas ! de ce côté, il y a peu d'espoir et les places fédérales sont rares. Et le séjour à l'étranger, si nécessaire pour un commerçant, est devenu quasi impossible, vu l'état du marché. Les métiers de coiffeur et de menuisier avaient de nombreux candidats, ce qui est réjouissant. Mais il y a toujours trop de candidats ingénieurs, instituteurs, géomètres, dessinateurs, pour ces professions encombrées. (H. S. M.)

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
est en vente
A ANET :
Bibliothèque de la Gare
10 centimes le numéro

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— 17 mai : Le chef de la maison Mme Augusta Hodel-Zeltner, fabrication, vente de médailles et insignes, à la Chaux-de-Fonds, est Mme veuve Augusta Hodel née Zeltner, à la Chaux-de-Fonds.

— 17 mai : La raison Rosalie Robert-Tissot, brosserie, vannerie, boisselierie, articles de ménage, à la Chaux-de-Fonds, est radiée d'office ensuite de faillite.

— 19 mai : La raison Pauline Cornioley, vente de produits chimiques, à la Chaux-de-Fonds, est radiée d'office ensuite de renonciation de la titulaire.

— 19 mai : Le chef de la maison Philippe Vuille, achat et vente de lingerie, broderie, à Dombresson, est M. Philippe-André Vuille, en ce lieu.

— 19 mai : Le chef de la maison Alfred Schmid-Thomann, confections, lainages, au Locle, est M. Alfred Schmid, en ce lieu.

— 23 mai : La raison Edmond Girard, épicerie, à la Chaux-de-Fonds, est radiée ensuite de cessation de commerce.

— 23 mai : La Société des maçons, mineurs, manœuvres et contremaîtres suisses, société coopérative, dont le siège est à Neuchâtel, est radiée d'office ensuite de décision du Département cantonal de justice, autorité de surveillance du registre du commerce.

— 24 mai : La raison Edgar Nicolet, sertissage et assortiments pivotés, à la Chaux-de-Fonds, est radiée ensuite de renonciation.

— 24 mai : La liquidation de la société en nom collectif Louis Mœnig et Cie, fabrique d'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds, étant terminée, cette raison est dissoute et radiée. L'atif et le passif sont repris par la raison Louis Mœnig, dont le chef est M. Louis-François Mœnig, à la Chaux-de-Fonds.

— 24 mai : Il est créé sous la raison sociale Beauregard Ia Société Immobilière, une société anonyme ayant son siège à Neuchâtel, et qui a pour but l'acquisition, la vente, la location et la construction d'immeubles. Le capital social est de 6000 fr. divisé en 12 actions nominatives. La société est administrée par un conseil d'administration composé d'un membre au moins. M. Max-Edouard Petitpierre, avocat et notaire, à Neuchâtel, est seul administrateur.

— 24 mai : La raison Yvonne Rufer-Martenet, équipement électrique pour automobiles, à Neuchâtel est radiée ensuite de renonciation de la titulaire. L'actif et le passif sont repris par la nouvelle raison Société anonyme Yvonne Rufer-Martenet, dont le siège est à Neuchâtel, et qui a pour but l'installation, la réparation et la transformation de l'équipement électrique pour autos, camions, etc. Le capital social est de 10,000 fr. divisé en 20 actions nominatives. M. Rodolphe Rufer, électro-mécanicien, à Neuchâtel, a été nommé administrateur.

— 27 mai : La raison Pauline Cornioley, vente de produits chimiques, avec siège à la Chaux-de-Fonds et succursale au Locle, est radiée d'office ensuite de radiation de l'établissement principal.

— 27 mai : Il a été constitué sous la raison sociale Sporting S. A., une société anonyme ayant son siège à Neuchâtel et pour objet le commerce d'articles de sports. Le capital social est de 10,000 fr. divisé en 10 actions nominatives. La gestion des affaires sociales a été confiée à un seul administrateur M. André-Emile Mermod, fils d'Alfred, négociant, à Neuchâtel.

— 29 mai : Il a été créé sous la raison sociale de Pain Blanc No 1 S. A., une société anonyme ayant son siège à Neuchâtel et pour but l'achat et la construction d'immeubles. Le capital social est de 3000 fr. divisé en 12 actions nominatives. La société est régie par un seul administrateur M. Georges-André Favre, architecte, à Peseux.

— 26 mai : La liquidation de la société en nom collectif Charles Blaser et Cie, successeur de Paul Blaser, vis de balanciers, à Môtiers, étant terminée, cette raison est radiée.

— 26 mai : La raison individuelle Edouard Bobillier, fabrique de vis pour balanciers, à Môtiers, est radiée d'office ensuite de décès et de succession répudiée.

— 31 mai : La société en commandite Courvoisier et Cie, maison de banque et de gérances, à Neuchâtel, est dissoute ensuite du décès de son seul associé indéfiniment responsable, M. Charles Courvoisier, banquier, à Neuchâtel. Cette raison est radiée. L'actif et le passif sont repris par la nouvelle société en nom collectif Courvoisier et Cie, à Neuchâtel, constituée par Mme Jeanne Courvoisier, veuve de M. Charles Courvoisier, et Jean-Pierre Courvoisier, banquier, tous deux à Neuchâtel.

— 30 mai : MM. Marcel-Frédéric Robert-Tissot et Jean-Louis Chable, tous deux négociants, à Neuchâtel, y ont constitué sous la raison Robert-Tissot et Chable, une société en nom collectif ayant pour objet l'achat et la vente d'articles de sports.

— 1er juin : La raison S. Brunner-Gabus fils, bijouterie et commerce de déchets d'or et d'argent, au Locle, est radiée ensuite du décès du titulaire. L'actif et le passif sont repris par Mme Sophie Brunner, veuve de M. S. Brunner.

— 1er juin : Le chef de la maison Sophie Brunner-Gabus, bijouterie, horlogerie, orfèvrerie, au Locle, est Mme veuve Sophie Brunner née Gabus.

— 1er juin : La liquidation de la société en nom collectif Candolfi et Co, gypserie et peinture, au Locle, étant terminée, cette raison est radiée.

— 1er juin : Le chef de la maison Prosper Huguenin, café-restaurant, au Locle, est M. Albert-Prosper Huguenin, au Locle.

— 1er juin : Le chef de la maison Camille Gex, produits à nettoyer, à Neuchâtel, est M. Camille-Hermann Gex, à Neuchâtel.

Extrait de la Feuille officielle

— 29 mai : Prolongation du sursis concordataire accordé à M. Walther Buhler, boulanger, à Bevaix. Assemblée des créanciers : 18 juillet 1933, à Boudry.

— 26 mai : La liquidation officielle de la succession de Mlle Adèle Huguenin, quand vivait aux Brenets, ayant été ordonnée, sommation est faite aux débiteurs et créanciers de la défunte de s'annoncer jusqu'au 15 juin 1933.

— 26 mai : L'autorité tutélaire du district du Val-de-Ruz a désigné M. Virgile Vuilliomenet, électricien, à Neuchâtel, en qualité de tuteur de Geneviève Vuilliomenet, à Peseux.

prononcé la mainlevée de la tutelle de M. Emile-Robert Kaufmann, jardinier à Rheinfelden, et libéré le tuteur M. Albert Blandenier, à Fontainemelon, de ses fonctions.

— 29 mai : Contrat de mariage entre les époux Hermann-Oswald Göckeler, représentant, et Hélène-Pâquerette Göckeler née Schlunegger, tous deux à la Chaux-de-Fonds.

— 29 mai : Séparation de biens des époux Jean-Arnold Rubin, mécanicien, et Olga Rubin, née Winkler, tous deux à la Chaux-de-Fonds, ensuite de faillite prononcée et de la délivrance d'acte de défaut de biens.

— 1er juin : Suspension de liquidation de la succession répudiée de M. Manuel-Albert Mathez, quand vivait boitier, à la Chaux-de-Fonds.

— 31 mai : Clôture de la faillite de M. Ernest Etienne, monteur de boîtes, à la Chaux-de-Fonds.

— 31 mai : Clôture de la faillite de M. Jean-Arnold Rubin, mécanicien et commerce de cycles, à la Chaux-de-Fonds.

— 31 mai : Clôture de la faillite de M. Georges Mathez, monteur de boîtes, à la Chaux-de-Fonds.

— 31 mai : Clôture de la faillite de M. Alcide Ritter, monteur de boîtes, à la Chaux-de-Fonds.

— 1er juin : Clôture de liquidation de la faillite de M. Albert Magnin, agriculteur, à Saint-Sulpice.

— 30 mai : Sursis concordataire accordé à la fabrique d'horlogerie Musette S.A., à la Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions : 23 juin 1933. Assemblée des créanciers : 12 juillet, à l'hôtel judiciaire de la Chaux-de-Fonds.

1er juin : Prolongation du sursis concordataire accordé à la société en nom collectif Nicolas Schaer et Fils, scierie et fabrique de caisses à Buttes. Assemblée des créanciers : 17 juillet 1933 à l'hôtel de district, à Môtiers.

— 2 juin : L'autorité tutélaire du district de la Chaux-de-Fonds a :

prononcé la mainlevée de la tutelle de M. Louis Jeanneret-Gris, décédé, et libéré l'agent du patronage des détenus libérés de ses fonctions de tuteur ;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Mlle Gilberte Leuenberger, et libéré Mme Erika Leuenberger, à la Chaux-de-Fonds, de ses fonctions de tutrice ;

prononcé la mainlevée de l'interdiction de M. Georges-Adamir Matile, décédé, et libéré le chef en charge du bureau de l'assistance communale de la Chaux-de-Fonds, de ses fonctions de tuteur ;

désigné Mlle Nelly Maffli, à la Chaux-de-Fonds, en qualité de tutrice de Willy Maffli, en ce lieu ;

libéré M. Robert Jaeck, au Locle, de ses fonctions de tuteur de René Gygi, et désigné pour le remplacer dans les dites fonctions M. Fritz Haldimann, au Locle ;

désigné en qualité de tuteur de Gottfried Schläppi, son père M. Gottfried Schläppi, à la Chaux-de-Fonds.

Bulletin à découper
pour les personnes ne recevant pas encore le journal

Je déclare souscrire à un abonnement à la
Feuille d'avis de Neuchâtel
jusqu'à fin juin . . Fr. 0.80
» septembre » 4.50
» décembre. » 8.25
somme que je verse à votre compte de chèques postaux IV 178 ou que veuillez prendre en remboursement.

(biffer ce qui ne convient pas)

Nom : .....
Prénom : .....
.....
Adresse : .....
.....
(Très lisible.)

Adresser le présent bulletin dans une enveloppe non fermée, affranchie de 5 c. à
l'Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
1, rue du Temple-Neuf

Le dimanche politique

Pour la réfection des routes vaudoises

LAUSANNE, 11. — Par 15,352 voix contre 6321, sur 97,568 électeurs inscrits, ce qui représente une participation de 22 %, les électeurs vaudois ont ratifié la décision prise par le Grand Conseil, le 3 mai, d'allouer au Conseil d'Etat un crédit spécial de 10 millions de francs, à amortir en vingt ans par des allocations annuelles au budget, afin d'accélérer la remise en état du réseau routier vaudois.

Le second tour des élections soleuroises

SOLEURE, 11. — Dimanche a eu lieu le second tour de scrutin pour l'élection du Conseil d'Etat de Soleure. La participation au scrutin a été faible (50 %). Les trois candidats du parti radical ont été élus, MM. Ferdinand von Arx (ancien) par 14,443 voix, Kaufmann (ancien) par 14,523 et Stampfli (nouveau) par 13,856. Le parti populaire conservateur et le parti socialiste s'étaient abstenus, leurs représentants ayant été élus au premier tour de scrutin.

CONTE GAI

L'opticien

M. le commissaire de police est en train de signer de nombreuses pièces administratives, quand son secrétaire frappe doucement à la porte du bureau.

M. le commissaire, qui n'aime pas du tout être dérangé dans son travail, répond : « Entrez ! » d'une voix agacée.

Le commissaire, au secrétaire qui a ouvert précautionneusement la porte. — Quoi ? Qu'est-ce qu'il y a ?

Le secrétaire. — Il y a, Monsieur le commissaire, que c'est un monsieur qui veut vous parler d'urgence...

Le commissaire. — Qu'est-ce que c'est que cet individu ?...

Le secrétaire. — Ce n'est pas un individu, Monsieur le commissaire, c'est un honorable commerçant du quartier... un opticien...

Le commissaire. — Ah ! C'est différent... Et que me veut-il ?...

Le secrétaire. — Il a déclaré, parlant à ma personne, qu'il ne le dirait qu'à vous-même...

Le commissaire, grognon. — Bon ! Ça va !... Faites-le entrer !...

* * *

Survient, l'instant d'après, un monsieur entre deux âges, — selon l'expression consacrée — le crâne luisant, et pourvu d'un binocle d'archi-myope. Echange de poignées de mains entre lui et le magistrat qui a, tout aussitôt, reconnu un de ses partenaires habituels à la manille quotidienne du Café du Commerce.

Le commissaire. — Alors, mon cher ami, que vous arrive-t-il? Quelque chose de grave, sans doute ? Puisque vous n'avez pas voulu attendre l'heure de l'apéritif pour m'en parler...

Le visiteur, très digne. — Je vous en prie, ne m'appelez pas « cher ami », ici ; appelez-moi « Monsieur »... Ce n'est pas le camarade que je suis venu voir, mais le magistrat...

Le commissaire, un instant interloqué : Ah ! Bon !... De quoi s'agit-il ?

Le visiteur. — Monsieur le commissaire, il s'agit de ceci... J'étais tout à l'heure dans ma boutique et j'attendais, comme de juste, le client...

Le commissaire. — C'est ce que font tous les commerçants, en général...

Le visiteur, poursuivant. — ... lorsqu'à un certain moment, un passant — un « étranger » pour tout dire, — entre chez moi. Il voulait une paire de lorgnons...

Le commissaire. — Bonne maison que la vôtre... Je n'oublie pas que mes lunettes viennent de chez vous...

Le visiteur. — Je le sais, monsieur le commissaire, mais la question n'est pas là... Donc, ce passant m'achète une paire de lorgnons et pour me payer, il me donne un billet de cent francs... sur lequel je lui rends, naturellement la monnaie...

Le commissaire. — Eh bien ?

Le visiteur. — Eh bien, monsieur le commissaire, c'est très joli de donner à un honorable commerçant un billet de banque de cent francs, mais encore faudrait-il que ce billet ne fût pas faux !

Le commissaire. — Cet individu... cet « étranger »... vous a donné en paiement un faux billet de cent francs ?

Le visiteur, penaud. — Hélas ! oui, monsieur le commissaire... et je viens, de ce pas, porter plainte entre vos mains...

Le commissaire. — Vous venez porter plainte ? Mais vous n'y pensez pas, voyons !...

Le visiteur. — Eh! si, j'y pense!... Et je vous prie...

Le commissaire, catégorique. — N'en faites rien, mon cher ami... Rentrez chez vous sans dire un mot à qui que ce soit... C'est le meilleur conseil que je puisse vous donner...

Le visiteur. — Mais... Mais...

Le commissaire. — Songez donc ! Un opticien qui n'y voit pas plus clair et qui ne sait pas distinguer un billet vrai d'un faux !... Mais si la ville savait cela, votre commerce serait ruiné du coup !...

Daniel CLARY.

Société de banque suisse

TÉLÉPHONE 5.05

Cours des Changes : 12 juin, à 8 h.

Paris	20.35	20.45
Londres	17.45	17.55
New-York	4.20	4.30
Bruxelles	72.—	72.35
Milan	26.80	27.10
Berlin	120.50	121.50
Madrid	44.—	44.40
Amsterdam	208.—	208.50
Stockholm	89.—	91.—
Prague	15.30	15.50
Canada	3.80	3.90
Buenos-Ayres	90.—	110.—

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Le Grand Conseil et les travaux de chômage

Le Grand Conseil neuchâtelois est convoqué en session extraordinaire vendredi prochain 16 juin, essentiellement pour discuter d'un second projet de décret portant crédits pour travaux de chômage. Dans sa session ordinaire de mai, le Grand Conseil avait voté d'urgence un premier décret analogue subventionnant par 900 mille francs une première série de travaux.

Le second décret concernant des travaux moins urgents et portant une subvention de 2 millions, avait été renvoyé à l'examen d'une commission spéciale. Cette commission va présenter son rapport concluant au vote du décret. Il est à prévoir que le Grand Conseil suivra la commission, la nécessité d'occuper les chômeurs étant amplement démontrée. Les travaux prévus sont destinés à améliorer sensiblement le réseau routier neuchâtelois.

On espère que ces divers travaux pourront commencer dès l'automne et permettront d'occuper de nombreux chômeurs pendant la mauvaise saison, alors que les occasions de travail se font plus rares.

Pour aider les chômeurs neuchâtelois

Dans sa séance du 29 mai, le comité cantonal d'entr'aide aux chômeurs a réparti une somme totale de 14,360 fr., soit 13,750 fr. à des comités locaux dont les comptes sont déficitaires et 610 fr. en secours individuels. Cette répartition a pu être faite grâce à quelques dons importants qui sont parvenus au comité.

Voici la liste des dons reçus par le comité cantonal, depuis le 24 avril :

Direction et personnel de la Caisse cantonale d'assurance populaire, à Neuchâtel, 70 fr. ; Ligue de jeunesse maçonnique suisse, Neuchâtel, produit d'une quête, 52 fr. 10 ; anonyme, par M. J. Matthey-Doret, à Couvet, 50 fr. ; personnel de la Société coopérative de consommation de Neuchâtel, 180 fr. 80 ; anonyme, par Etude Petitpierre et Hotz, Neuchâtel, 500 fr. ; personnel de la Clinique dentaire scolaire, Neuchâtel, 25 fr. ; par M. J. Bourquin, Cortaillod, part du produit de la vente des missions, 150 fr. ; M. Henri Muller, Neuchâtel, 5 fr. ; Société suisse des fonctionnaires postaux, Neuchâtel, 100 fr. ; personnel de l'Usine du Plan-de-l'Eau, Noiraigue, 28 fr. ; Mlle M., la Brévine, 10 fr. ; M. et Mme P., Auvernier, 10 fr. 05.

Le comité cantonal d'entr'aide aux chômeurs exprime sa vive gratitude à tous les donateurs et souscripteurs et espère pouvoir compter encore sur leur appui précieux.

Par suite de la persistance de la crise, de nombreux chômeurs privés de ressources et chargés de famille, se trouvent dans une situation pénible ; aussi le comité cantonal reçoit-il un grand nombre de demandes de secours auxquelles il n'est possible de donner suite qu'avec l'aide de ceux qui voudront bien continuer de participer à cette œuvre de solidarité.

Sanatorium populaire neuchâtelois

Le conseil d'administration de la fondation du Sanatorium populaire neuchâtelois vient d'informer les conseils communaux de notre canton qu'à titre provisoire, soit du 1er juillet 1933 au 30 juin 1934, les prix de pension actuellement en vigueur seront réduits. Cette mesure facilitera sans doute le placement des malades à Leysin.

LA VILLE

Les Fratellini à la Rotonde

Entourés d'une honnête troupe de jongleurs, de danseurs et d'acrobates, les Fratellini nous sont revenus ces jours et, devant trois salles combles, ils ont donné à la Rotonde des spectacles faits de joyeuse bonhomie et d'un comique simple, large et immédiat.

Une fois de plus, on a applaudi de bon cœur ces clowns fameux, qui n'arrêtent pas d'inventer et de perfectionner un numéro déclenchant chaque fois le fou-rire.

Feu de forêt

A la fin de l'après-midi d'hier, le feu a détruit dans la forêt de la Fontaine des Trois-Pigeons, une vingtaine de mètres carrés de broussailles et de jeunes pins.

Une jambe brisée

La petite Micheline Peter, en vacance chez son oncle, se précipita en courant sur la chaussée, rue de l'Hôpital, à la hauteur du Cercle libéral, hier, à 13 h. 40, au moment où M. René Devenoges passait à motocyclette.

Happée par la moto et projetée sur le sol, l'enfant fut d'abord soignée dans une pharmacie du voisinage, puis conduite par la police, avec une jambe brisée, à l'hôpital Pourtalès.

Vols de linge

On signale depuis quelque temps et en divers endroits de la ville des vols de linge exposé dans des cours ou des jardins. Ces vols ont lieu en général la nuit. Il est donc prudent de rentrer sa lessive le soir.

Etat civil de Neuchâtel

PROMESSES DE MARIAGE

René Girard et Alice Fritz, les deux à Neuchâtel.

Maurice Buttet et Emma Benguerel, les deux à Neuchâtel.

Charles Borel et Gertrud Guenin, les deux à Neuchâtel.

Max Bernoulli et Suzanne de Rougeles deux à Neuchâtel.

Ernest-Robert Nicole, de Neuchâtel, et Yvonne-Marguerite Jaquet, les deux à Chézard.

Fernand-Marc Jeanneret, à Montmollin, et Germaine-Mathilde Badertscher, à Neuchâtel.

Max-Etienne Odier, à Chêne-Bougeries, et Madeleine-Dorothée Margot, à Neuchâtel.

DÉCÈS

6. Marie-Hermine Romanens, née le 26 février 1863 épouse d'Henri Romanens, à Cointrin.

CHRONIQUE MUSICALE

Auditions d'élèves du Conservatoire

Dix élèves des classes de Mmes et MM. G. Humbert et C. Rehfuss commémorèrent le centième anniversaire de la naissance de Brahms par l'exécution d'une série de chants et d'œuvres diverses pour piano seul. On n'entendit donc ni de la musique de chambre, ni — et pour cause — l'une ou l'autre des grandes compositions symphoniques, pas même une des fameuses danses hongroises qui, du reste, ne sont que des arrangements d'après des œuvres de Kéler-Béla. Dans ces cadres restreints, la soirée permit pourtant de se former une idée approximative du génie du musicien barbu de Hambourg, génie aux étranges contrastes de sentimentalité et de lourdeur.

Inutile d'insister sur le fait que l'interprétation par les jeunes élèves fut bien différente, selon le degré de préparation et le talent des musiciens. Il s'agit là, comme dans chaque audition d'élèves, d'individualités en formation. Les applaudissements du public les encouragera à continuer leurs efforts, par un travail constant, sur la voie du progrès dans laquelle ils se sont engagés.

F. M.

VIGNOBLE

LIGNIÈRES

Conseil communal et commission scolaire

(Corr.) Le Conseil communal a constitué comme suit son bureau :

Président : M. Ernest Bonjour ; vice-président : M. Gustave Jacot ; secrétaire-caissier : M. Herbert Junod ; suppléant : M. Gustave Jacot ; huissier : M. Maurice Gauchat, suppléant : M. Gustave Jacot.

Quant aux dicastères, voici leur répartition :

Assistance : M. Ernest Bonjour, suppléant : M. Gustave Jacot. Forêts : M. Jules Duperrex, suppléant ; M. Hubert Junod. Domaines : M. Herbert Junod, suppléant : M. Maurice Gauchat. Bâtiments : M. Ernest Bonjour, suppléant : M. Herbert Junod. Police et travaux publics : M. Maurice Gauchat, suppléants : MM. Jules Duperrex et Gustave Jacot. Eau, électricité et battoir : M. Gustave Jacot, suppléants : MM. Ernest Bonjour et Herbert Junod.

Par suite de la nomination de MM. Ernest Bonjour, Jules Duperrex, Maurice Gauchat et Gustave Jacot au Conseil communal, MM. René Bonjour, Louis Chiffelle, Arnold Geiser et Samuel Chiffelle arrivent au conseil général, les trois premiers comme suppléants de la lite radicale et le quatrième comme suppléant de la liste libérale.

La commission scolaire a constitué son bureau comme suit : président : M. Ernest Bonjour ; vice-président : M. Jules Duperrex ; secrétaire : M. Paul Tripet.

CORNAUX

L'inspection du bétail

Dans sa séance du 9 juin, le Conseil d'Etat a nommé M. Georges Droz, à Cornaux, aux fonctions d'inspecteur-suppléant du bétail de ce cercle (No 3), en remplacement de M. Charles Clottu, démissionnaire.

VALLÉE DE LA BROYE

Ligue pour la protection de la nature

La Ligue pour la protection de la nature a tenu ses assises samedi et dimanche à Payerne et à Estavayer.

Nous y reviendrons demain de façon plus détaillée.

GRANDCOUR sur Payerne

Une ferme en feu

(Corr.) Hier après-midi, à 13 h. 45, le feu a complètement détruit le rural appartenant à M. Dudant-Morel.

La ferme qui, heureusement, ne contenait pas encore le produit de la nouvelle récolte, mais par contre renfermait une grosse quantité de bois de chauffage, a été détruite en très peu de temps ; seul le bétail, une douzaine de pièces bovines, ainsi que deux chevaux, ont pu être sauvés. L'immeuble, qui était taxé pour une trentaine de mille francs, avait été construit en 1910.

Les pompiers de la localité étaient sur les lieux, mais se sont bornés à protéger la maison d'habitation ainsi que les immeubles voisins, grâce à l'eau, très abondante en ce moment.

On ignore les causes exactes du sinistre, mais, après une première enquête, on suppose que l'incendie est dû à un court-circuit.

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 12 juin, à 6 h. 40

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 11	Nuageux	Calme
643	Berne	+ 10	Pluie	»
537	Coire	+ 10	Nuageux	»
1543	Davos	+ 5	»	»
632	Fribourg	+ 9	Pluie	»
394	Genève	+ 13	Couvert	»
475	Glaris	+ 10	»	»
1109	Göschenen	+ 7	Brouillard	»
566	Interlaken	+ 10	Pluie	»
995	Ch.-de-Fds	+ 6	Couvert	»
450	Lausanne	+ 10	Pluie	»
208	Locarno	+ 16	Couvert	»
276	Lugano	+ 14	»	»
439	Lucerne	+ 10	Pluie	»
398	Montreux	+ 12	»	»
462	Neuchâtel	+ 11	»	»
505	Ragaz	+ 10	Couvert	»
672	St-Gall	+ 9	»	»
1847	St-Moritz	+ 5	Qq. nuag.	»
407	Schaffhse	+ 11	Couvert	»
1290	Schuls-Tar.	+ 6	Qq nuag.	»
562	Thoune	+ 9	Pluie	»
389	Vevey	+ 12	»	»
609	Zermatt	+ 3	»	»
410	Zurich	+ 10	Couvert	»

A LA FRONTIÈRE

AUDINCOURT

Sanglant drame de famille

Un Italien tue deux personnes

Un ouvrier italien nommé Monti, avec qui sa fiancée avait rompu toutes relations, s'est présenté hier après-midi à son domicile. Prise de peur, la jeune fille, Mlle Brunetti, s'enfuit dans une pièce voisine.

Sans aucune explication, Monti déchargea son revolver sur le père et la mère de la jeune fille qui furent atteints l'un à une main et à l'épaule, l'autre en pleine poitrine.

Monti pénétra ensuite dans la pièce où s'était réfugiée Mlle Brunetti et la blessa mortellement de deux coups de revolver.

Son forfait accompli, le meurtrier se tua d'une balle dans la tête.

Grièvement blessée à la poitrine, la jeune fille succomba une demi-heure après le drame.

La mère est dans un état grave.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

La grave chute d'un bambin

Un garçonnet a fait une chute, à la rue du Parc, du toit d'un garage. Le petiot s'est brisé les deux poignets.

Un kiosque cambriolé

De nuit, des individus, après avoir brisé deux fenêtres, ont pénétré dans le kiosque qui se trouve près de la Métropole, à l'angle du chemin conduisant à la passerelle des Crétêts. Les cambrioleurs ont vidé une sache de cacahuètes, puis ont rempli le sac de toutes les marchandises qu'ils purent emporter, soit des cigares, des cigarettes, des boîtes de fondants et du chocolat.

Tram contre auto

Dimanche, à 15 heures, devant le No 5 de la rue du Collège, une collision s'est produite entre le tramway et une auto, laquelle a eu l'arrière enfoncé. Il n'y a pas d'accident de personnes.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Chez nos sous-officiers

(Corr.) Après six ans d'existence, et après bien des efforts, notre société des sous-officiers section du Val-de-Travers, voit enfin la réalisation d'un vœu, celui de posséder une bannière. Aussi, depuis longtemps se réjouissait-on de voir arriver ce jour qui, météorologiquement, fut maussade et froid, mais qui laissa dans le cœur le souvenir d'une belle manifestation patriotique.

Dimanche, à 13 h. 40, ainsi que le prévoyait le programme, ce fut, à la gare, la réception des délégués des sections de Neuchâtel et Boudry, marraines de notre bannière. Puis un cortège, ouvert par un détachement de cavalerie et conduit par la fanfare l'Ouvrière, formé de jolies demoiselles d'honneur, d'officiers et de sous-officiers, parcourut les principales artères de notre village, au milieu d'un grand nombre de personnes.

A 15 heures, sur la place de la Croix-Blanche, tandis que la section est alignée et immobile, la fanfare exécute « La remise du drapeau », puis il appartient au major Lambelet, des Verrières, d'ouvrir le feu des discours. En quelques paroles bien senties, il salue la section et rappelle aux soldats la nécessité plus grande que jamais d'aimer et de défendre sa patrie.

Puis le fourrier d'infanterie Glauser, de Neuchâtel, remet à la section filleule une jolie plaquette ainsi qu'un superbe plateau, tous deux avec dédicace, respectivement au nom des sections de Neuchâtel et Boudry. Le sergent d'artillerie Etienne, de la Chaux-de-Fonds, apporte également le salut de la section cantonale. Le sergent Hasler, de Fleurier, remercie au nom de la section du Val-de-Travers, en disant combien celle-ci est sensible à toutes ces paroles d'affection, et il souhaite que le jeune emblème soit le témoin de la future prospérité de la section.

Un concert donné dans les locaux de la Croix-Blanche suivit et précéda le bal qui clôtura cette belle journée.

MOTIERS

Un vol de 2500 cartouches au Stand

Un ou des voleurs ont pénétré par effraction dans le stand de Môtiers-Travers, et après avoir fracturé et enlevé les cadenas qui fermaient l'armoire où elles se trouvaient, ont enlevé 2500 cartouches appartenant à l'Abbaye de Môtiers, qui les avait acquises en vue de son tir annuel, fixé au 17 juin.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

est en vente

A BERNE :

Bibliothèque de la Gare

Kiosques de la place Bubenberg, Zeitglocken, Bahnhofhalle, Kaefigturm, Hirschengraben, M. J. Stucki.

10 centimes le numéro

Les conseils de Mélanie

L'épinard

On s'est livré à beaucoup de plaisanteries sur l'épinard, qui n'a, dit-on, aucune propriété alimentaire, rendrait « triste » certains prédisposés à la neurasthénie, qui a été qualifié de « balai de l'estomac », etc. C'est une erreur : l'épinard est au contraire alimentaire et plaît beaucoup à l'estomac, dont il n'est le balais, si l'on peut se servir de cette expression, qu'en ce sens que l'estomac le digère avec une facilité remarquable (l'épinard, entendons-nous, non le balai). Quant à vous rendre « triste », permettez-moi d'en rire...

Il y a différentes façons d'apprêter les épinards : nous allons indiquer celles qui nous paraissent les meilleures.

Epinards à l'ancienne. — Les épinards blanchis et hâchés, les mettre dans une casserole avec beurre et muscade râpée. Quand ils sont passés, ajouter du beurre manié de farine, de la crême, puis les servir garnis de croûtons de pain passés au beurre.

Epinards à la maître d'hôtel. — Les épinards bien blanchis à l'eau bouillante, les jeter dans l'eau froide, les bien égoutter et les hacher. Les soumettre au bain marie avec sel, poivre. Joindre un gros morceau de beurre quand ils sont chauds et remuer.

Epinards au jus. — Quand les épinards sont cuits et bien passés, y ajouter soit deux cuillerées de bons jus de veau ou de blond de veau, soit du jus de fricandeau réduit à glace. Puis, au moment de servir, ajouter un bon morceau de beurre frais qu'on laisse fondre et qu'on accompagne de croûtons frits.

Epinards à l'anglaise. — Faire bouillir dans un chaudron de l'eau dans laquelle on jette une poignée de gros sel. Y mettre les épinards tout d'abord bien épluchés, bien lavés. Faire blanchir. Quand ils seront cuits dans l'eau salée, les hacher et les mettre dans une casserole avec du sel et du poivre. Les remuer et ajouter, quand ils seront chauds, un bon morceau de beurre qu'on mêlera bien avec les épinards.

Servir comme pour les épinards au jus.

Epinards au sucre. — Quand les épinards sont blanchis et cuits, les assaisonner avec un peu de sel, un morceau de sucre, un peu d'écorce de citron, et vous les servez entourés de quelques biscuits à la cuiller.

Crème d'épinards. — Mêler une grande cuillerée d'épinards cuits, une douzaine d'amandes douces pilées, un peu de citron vert, trois ou quatre biscuits d'amandes amères, du sucre, deux verres de crème, un verre de lait et deux jaunes d'œufs. Passer le tout à l'étamine, cuire au four et servir chaud.

Rissoles d'épinards. — Eplucher des épinards, les laver à plusieurs eaux et les faire cuire dans une casserole avec un verre d'eau. Egoutter ensuite. Laisser refroidir, ajouter du beurre frais, de l'écorce de citron, du sucre et de la fleur d'oranger. Piler le tout dans un mortier. Faire ensuite une baisse de pâte bien mince que l'on coupe en petits morceaux. Mettre au coin de chaque morceau un peu de la farce ci-dessus. Mouiller les rissoles ainsi préparées et les couvrir de pâte. Les parer tout autour avec un couteau. Faites frire dans la friture d'huile. Quand les rissoles ont pris belle couleur, les égoutter, les dresser sur un plat et saupoudrer de sucre. Servir chaud comme entremets.

Les sports

TENNIS

La Coupe Davis

Pour la coupe Davis, le Japon a rencontré à Berlin l'Allemagne et a remporté 4 victoires contre une.

FOOTBALL

Le tournoi du Locle

Gloria I bat Sylva-Sports I 5 à 1 ; Le Locle I bat Sylva-Sports I 5 à 3 ; Gloria I bat Le Locle I 9 à 1 et remporte le tournoi.

Le tournoi de Travers

Série B : 1. Travers I ; 2. Sparta I (Fleurier) ; 3. Châtelard I (Bevaix).

Série C : Noiraigue I ; 2. Stade-Lausanne juniors ; 3. Colombier I.

Pour l'attribution de la « Coupe Payot » entre les deux vainqueurs, Travers I et Noiraigue I, le match est resté nul, 0 à 0, et la coupe a été remise à Noiraigue.

En cas de décès

il suffit de téléphoner au No 108, JOUR ET NUIT

L. WASSERFALLEN

Pompes funèbres générales S. A.

Cercueils
Incinération
Transports

SEYON 19

Concessionnaire de la ville pour les enterrements par corbillard automobile. Concessionnaire de la Société de crémation.

SOCIÉTÉ DE CRÉMATION
NEUCHATEL-VILLE

HYGIÈNE, SALUBRITÉ ET ÉCONOMIE PUBLIQUES

Adhérer à la Société, c'est contribuer à la diffusion et au progrès de la crémation.

Bulletin d'adhésion et renseignements au secrétariat : Robert Seinet, Epancheurs 6, Neuchâtel

Monsieur Fritz Steiner et ses enfants ;

Madame et Monsieur Klikenberg et leurs enfants, à Amsterdam ;

Madame veuve Dubois-Steiner, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Charles Steiner et leurs enfants, à Bôle ;

Monsieur et Madame Albert Steiner, à Neuchâtel ;

Madame et Monsieur Charles Weisser et leurs enfants, à Berne ;

Monsieur et Madame Jules Steiner et leurs enfants, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Paul Steiner, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Louis Steiner et leur enfant, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Numa Steiner, à Neuchâtel,

ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de

Madame Véréna STEINER

née RICHER

leur chère épouse, mère, grand'mère, sœur, tante et parente, enlevée subitement à leur tendre affection, après quelques jours de grandes souffrances, le 11 juin 1933, dans sa 70me année.

Repose en paix, épouse et bonne mère.

L'enterrement aura lieu sans suite. Un avis ultérieur en indiquera le jour et l'heure.

Domicile mortuaire : les Sablons No 31.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

CHAPEAUX ROBES MANTEAUX **DEUIL**

Aux ARMOURINS

Neuchâtel

AVIS TARDIFS

Front national

Section de Neuchâtel

Les citoyens suisses, patriotes, désirant adhérer au front national, sont priés de s'adresser à *Case postale 44, Neuchâtel.*

La saison des fruits approche

Mardi, le 13 juin, nous vous démontrerons dans une conférence à Neuchâtel, hôtel du Soleil et Central, place Purry, à 3 h. et à 8 h., comment on prépare en dix minutes, avec Opekta.

les confitures les plus délicieuses, les plus parfaites

La méthode « Opekta » économise du temps, de l'argent et du travail. Opekta est le congélatif NATUREL des fruits. Entrée libre.

Egaré hier matin un

petit chien

blanc. La personne qui en a pris soin est priée de le rapporter pension von Kaenel, Maladière 3.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel

10 juin

Température : moyenne 13.0 ; min. 8.0 ; max. 16.4.
Barom. moy. : 717.9. Eau tombée : 1,6 mm.
Vent dominant : direction, variable ; force, moyenne.
Etat du ciel : nuageux. Averses à 3 h. et vers 17 h. Pluie fine intermittente à partir de 19 h. 30. Fort coup de joran l'après-midi.

11 juin

Température : moyenne 12.6 ; min. 9.9 ; max. 16.4.
Barom. moy. ; 716.4. Eau tombée : 0,5 mm.
Vent dominant : direction, variable ; force, moyenne.
Etat du ciel : couvert. Pluie fine intermittente de 8 à 10 heures. Fort joran le soir.

12 juin, à 7 h. 30

Température : 10.0 ; Vent : O. ; Ciel : couvert.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)

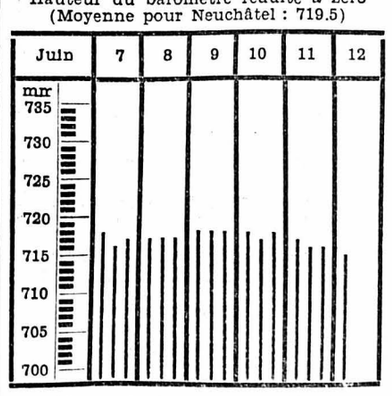

Niveau du lac : 11 juin, 429.41
Niveau du lac : 12 juin, 429.40
Température de l'eau : 15°